

Contrebande et spéculation

Saisie de près de 12 quintaux de bananes à Sidi Bel Abbès

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7165 - JEUDI 24 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Energies nouvelles et renouvelables
**Examen des moyens
de coopération entre
l'Algérie et l'UE**

P04

Secteur du
Commerce Extérieur

Les nouveaux défis de Kamel Rezig

Lire en page 03

P07

ORAN

Alors que l'on s'attendait à une baisse des prix
**La banane entre 550 et 600 DA
le kilo «sous la table»**

Transport, restauration et hébergement des étudiants
Le DG de l'ONOU dit tout

Parc d'attractions «Habibas Land»
La première phase du projet livrée en juillet prochain



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Chargé par le Président de la République

Attaf à Stockholm en visite officielle



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, mardi soir à Stockholm, pour une visite officielle au Royaume de Suède, a indiqué un communiqué du ministère. La visite de M. Attaf en Suède "s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la volonté des deux pays de renforcer les relations his-

toriques qui les unissent, notamment en œuvrant à consolider leurs convergences politiques autour des principales questions d'actualité aux niveaux régional et international", précise la même source. La visite vise également à "explorer les perspectives de renforcement du partenariat économique entre les deux pays, sur la base des opportunités qu'offrent les potentialités et les avantages économiques dont ils disposent", ajoute le communiqué.

Mission algérienne du Hadj

Belmehti préside une rencontre d'orientation avec les encadreurs



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti a présidé, mardi, une rencontre d'orientation avec les encadreurs de la mission algérienne du Hadj avec ses différents bureaux dans le cadre des préparatifs pour la saison du Hadj 1446/2025, a rapporté un communiqué du ministère. La rencontre a réuni les encadreurs de la mission algérienne du Hadj au niveau des bureaux de la Mecque, de Médine et de Djeddah, parmi les cadres du ministère des Affaires religieuses et de l'Office na-

tional du Pèlerinage et de la Omra (ONPO)", ajoute le communiqué. A cette occasion, le ministre a insisté en sa qualité de président du bureau des affaires des hadjis algériens, sur "l'importance de la mobilisation totale et complète pour assurer une bonne prise en charge des hadjis algériens avec une présence permanente sur le terrain et une réponse immédiate à leurs préoccupations, notamment lors de l'accomplissement des rites sacrés du Hadj, et garantir un pèlerinage serein et sûr", conclut le document.

Chargé par le président de la République

Le ministre de la Culture présente les condoléances à la famille de Badi Lalla



Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, a présenté mardi les condoléances à la famille de la défunte Badi Lalla, que l'art du Tindi vient de perdre. Le message de condoléance du président de la République à la famille de la défunte a été remis par le ministre à son domicile au quartier Tahaggart, à Tamarrasset, après avoir assisté aux obsèques au cimetière-Est de Tahaggart. "C'est avec une immense tristesse que j'ai appris la nouvelle de la disparition de l'artiste Badi Lalla, une des voix emblématiques de la riche culture nationale, et qui a grandement contribué, avec son talent et sa créativité, à la promotion du legs musical et son rayonnement sur la scène mondiale

de l'art lyrique du Tindi de la région de l'Aghaggar", est-il indiqué dans le message de condoléances. Le président a ajouté: "En cette douloureuse circonstance, je vous présente à vous et à la famille artistique mes sincères condoléances et vous assure de ma plus profonde sympathie, priant Allah le tout-puissant d'entourer la défunte de sa miséricorde, de l'accueillir dans son vaste paradis et d'accorder à sa famille et proches patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons". De son côté, le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que "la défunte a laissé un riche héritage éternel et une école de l'art du Tindi, tout comme elle a agi en toute intelligence, patriotisme et engagement et a jeté une passerelle entre l'art traditionnel et moderne".

Projet de réhabilitation du barrage vert

Cherfa préside une réunion d'évaluation des différentes opérations



Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa a présidé, mardi à Alger, une réunion d'évaluation des différentes opérations inscrites au titre des programmes relatifs au projet de réhabilitation du barrage vert pour les exercices 2023, 2024 et 2025, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée au siège de la Direction générale des forêts (DGF), en présence de ses cadres, des conservateurs de forêts, de représentants des directions des services

agricoles de 13 wilayas concernés, du PDG du Groupe génie rural (GGR), du directeur général du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER), ainsi que du Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS). A cette occasion, il a été procédé à l'évaluation des différentes opérations inscrites au titre des programmes annuels relatifs à ce projet stratégique, notamment les plantations, le désenclavement à travers l'ouverture des pistes et la réalisation des points de collecte d'eau.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: **www.lecarrefouralgerie.dz**
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Secteur du Commerce Extérieur

Les nouveaux défis de Kamel Rezig

Par B.Kamel

Rezig vole au secours du commerce extérieur. Il était temps. Cap en effet sur la réorganisation et la restructuration du commerce extérieur en Algérie. Le gouvernement prend le taureau par les cornes. Il s'attaque à la réorganisation du secteur du Commerce Extérieur. Cette mission lourde et cruciale est confiée par le président de la république Abdelmadjid Tebboune à un ministre dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est chevronné et ce pour avoir dirigé plusieurs portefeuilles clés et des départements du secteur. Le nouveau ministre, Kamel Rezig se voit dès à présent attribuer une tâche rude et truffée de défis. Il s'agit d'un ministre bien au fait des rouages du système de commerce d'autant plus qu'un délai de 30 jours lui est à présent accordé pour redresser la situation de la filière de l'import-export. Le commerce extérieur algérien vit une période charnière. Cette nouvelle feuille de route a pour objectif de définir les nouvelles règles et les modalités pratiques entrant dans les pratiques commerciales extérieures. Lors du récent Conseil des ministres, le président de la République a donné le coup d'envoi d'une réforme d'ampleur qui pourrait bien redéfinir les règles du jeu pour les importations et les exportations. L'enjeu est de rendre ces secteurs plus transparents, plus efficaces et, surtout, plus adaptés aux besoins économiques réels du pays. C'est un défi de taille que Kamel Rezig, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, devra relever dans un mois. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le président a ordonné l'activation rapide de deux nouvelles structures dédiées aux importations et aux exportations. Le ministre a immédiatement pris les devants en réunissant, dès le lendemain, les acteurs clés de cette transformation au siège de son ministère. De retour au commerce, Kamel Rezig vise en effet à concrétiser sur le terrain les décisions de Tebboune. Mais au-delà du défi de réor-

ganiser le secteur du commerce, il serait également question de moraliser l'acte commercial et mieux adapter les pratiques aux besoins et exigences du marché local. Une autre mission qui serait également ajoutée au ministre revenant Rézig . La rencontre élargie, qui a rassemblé des représentants de divers secteurs ministériels, du Conseil du Renouveau économique algérien (CREA) ainsi que des institutions concernées, a marqué le lancement officiel de la réforme. «Cette décision du président de la République illustre la volonté politique de réorganiser de manière proactive et rigoureuse la gestion des importations et des exportations», a déclaré Kamel Rezig en ouverture de cette réunion. Il a précisé que la création de ces deux instances viserait à instaurer une gestion plus transparente et plus efficace des flux commerciaux de l'Algérie. La réforme ne se limite pas à une simple réorganisation. Elle vise une refonte en profondeur du système de régulation. Le président de la République a insisté sur le fait que les deux nouvelles structures devront être capables de prendre des décisions basées sur des données précises, en temps réel, afin de répondre rapidement aux besoins du marché. L'instance dédiée aux importations aura un rôle prépondérant, non seulement pour réguler les flux, mais aussi pour établir un cadre institutionnel solide, garantissant une gestion optimale des besoins à l'importation. Cette approche proactive permettra de mieux définir les priorités et d'agir de manière plus souple et plus réactive face aux défis économiques du moment. Cet impératif économique doit être matérialisé par tous les moyens légaux. Il s'agit d'un changement dans les pratiques mais aussi dans les mœurs des opérateurs et importateurs ce qui devrait permettre une meilleure synchronisation entre l'offre locale et les besoins à combler par les importations. Quant à la nouvelle structure dédiée aux exportations, elle se concentrera sur la promotion des produits nationaux à l'échelle internationale, dans un souci d'équilibre entre la pro-

tection de la production locale et le soutien aux excédents destinés à l'exportation. Le président de la République a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une réforme ponctuelle, mais d'une réorganisation pérenne, fondée sur une vision de long terme. L'objectif est de sortir de la gestion conjoncturelle et de la bureaucratie pour rendre le système plus agile et plus en phase avec les réalités économiques actuelles. Il est question de garantir un approvisionnement régulier et suffisant du marché interne, tout en préservant les intérêts de la production nationale et en encourageant les exportations d'excédents. Pour cela, les deux structures devront être dotées de mécanismes de veille et de régulation efficaces, capables de suivre en temps réel les besoins du marché et les possibilités de l'offre locale. Un système de régulation moderne et dynamique qui se veut à la fois réactif et précis. Kamel Rezig s'est donc engagé à proposer des solutions concrètes pour redéfinir les contours du commerce extérieur algérien. «Il est désormais primordial de garantir une régulation efficace qui tienne compte des besoins réels de l'économie tout en protégeant les secteurs stratégiques», a ajouté le ministre. En moins de 30 jours, le ministre devra donc concrétiser cette vision, en installant les structures nécessaires et en définissant un cadre précis de régulation des flux commerciaux. Si la tâche s'annonce colossale, elle est également cruciale pour l'avenir du commerce extérieur de l'Algérie, dans un contexte mondial en constante évolution. Quant aux 04 missions majeures, il s'agit d'installer et activer deux nouvelles structures dédiées à la régulation des importations et à l'organisation des exportations; Assurer une gestion transparente et réactive des importations, basée sur des données précises et les besoins réels du marché; Structurer les exportations autour d'une logique d'efficacité économique en valorisant les excédents de la production nationale et élaborer une vision stratégique de long terme pour sortir des approches conjoncturelles et bureaucratiques.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les spéculateurs de la patate dans le pétrin

Ce n'est pas normal que l'Algérie soit classée parmi les plus grands producteurs de la pomme de terre en Afrique et même dans le monde, alors que les prix sur le marché du détail sont toujours inabordables. L'existence des puissants réseaux de spéculations ayant main basse sur ce produit demeure l'unique explication à ce dysfonctionnement. Nous avons déjà expliqué auparavant comment les réseaux de spéculations, que ce soit de la patate ou autres, ont proliféré sur le marché national, en profitant d'une absence presque totale des pouvoirs publics du théâtre économique. On nous a promis dès le début de l'ère du pluralisme, un marché libre géré par les mécanismes propres à un marché de la concurrence et des initiatives, encourageant les offres des opportunités et par la même occasion soumis de façon rigide à des lois et à des règlements propres à un marché libre. Cela n'a absolument rien à avoir avec ce qui passe actuellement où le marché libre a été réquisitionné par des monopoles agissant, clairement, de façon contraire aux lois de la république... notre message est très lucide là-dessus : ce qui se passe actuellement, n'a rien à voir avec la libéralisation de l'économie. Si nous avons choisi la spéculation de la patate comme thème, cela ne veut pas dire que seule la pomme de terre est soumise aux lois (anti-lois) des gangs de la spéculation. Un gang est là, afin de servir ses intérêts et se remplir les poches en ne pensant jamais aux intérêts du consommateur. C'est justement le rôle constitutionnel et même naturel de l'Etat de s'inquiéter pour le sort du citoyen notamment le damné de la terre. En abordant la question de la pomme de terre, nous abordons du coup un produit de consommation de première nécessité, absolument indispensable pour la subsistance du citoyen. Nous ne sommes pas là afin de sous-estimer ou renier les efforts soutenus consentis par les pouvoirs publics en vue de venir à bout de cette calamité en vue d'extirper l'arbre du mal. La gangrène a touché le fond de la chose, il reste donc beaucoup à faire. Ce n'est pas un service rendu par humanisme, ce n'est pas également de la charité accomplie par devoir spirituel...c'est le devoir constitutionnel de l'Etat de veiller sur les intérêts de ses citoyens particulièrement ceux n'ayant pas bénéficié de protection.

Le code de procédures pénales en débat à l'APN

Durcissement de sanction pour homicide volontaire, crime économique et corruption

Par Nadira FOUAD

Il s'agira après l'adoption de ce code de la création d'une agence nationale chargée de combler le vide institutionnel dans le domaine de la légalisation des produits du crime. En sus, pas de lettre anonyme pour diligenter des enquêtes. Il s'agira aussi du renforcement des procédures de recherches et d'enquête dans les cas des grands crimes puisqu'il renforcera les sanctions pour les infractions d'homicide volontaire et d'enlèvement par la fourniture des outils juridiques d'autorisation judiciaire selon le préambule. Les députés de la chambre basse ont poursuivi, hier en séance plénière au niveau de l'Assemblée à Alger, les débats autour des différents amendements (article 4,7,8 jusqu'au 28) apportés au code de procédure pénale divisé en 5 axes soit la loi 155-66 du 08 juillet 1966 avant que le garde des sceaux n'apporte certains éclairages lors de la séance de l'après-midi sur l'urgence d'une telle révision et sur leurs interrogations soulevées pendant ces deux journées. La commission juridique et

sous l'ex-présidence de Zoheir Khekadi avait déjà interrogée en 2023 le comité de lutte contre la corruption, la DGSN, la GN et aussi a entamé la concertation avec les concernés entre autres les Magistrats, les syndicats, les robes noires et les différents acteurs activant dans la sphère de la justice avant d'introduire de nouveaux articles au code en examen surtout concernant les crimes et la corruption. Le motif est de se mettre au diapason devant les mutations que connaît la société algérienne en prenant compte de la préservation des libertés individuelles et de la préservation des droits de l'homme conformément aux dispositions constitutionnelles et les conventions internationales. Certains pouvoirs seront désormais attribués au parquet pour bien diligenter ses enquêtes. Son adoption aura lieu le lundi prochain 28 Avril 2025. Cette loi amendée qui est tributaire du code pénal insiste dans ses dispositions sur les nouveaux mécanismes à mettre en place pour condamner les auteurs impliqués dans des crimes par autoriser des procès équitables. Les nouvelles dispositions s'inscrivent dans le

sillage de la préservation contre la corruption et le crime de l'économie. Certaines pratiques judiciaires sont considérées comme caduques selon certains députés dans la lutte anti-corruption et le crime économique. Selon le projet, il s'agit de l'introduction d'une procédure alternative pour la poursuite pénale des personnes morales, l'ajournement des poursuites pénales pour certains délits définis à titre conservatoire en échange de la récupération des fonds, biens et produits cédés ou transférés en dehors du pays ou de ce qui représente leur valeur et du paiement de l'intégralité des sommes dues au Trésor public. A ce titre, ledit projet propose que ses prérogatives s'étendent également aux fonds et biens placés ou saisis dans le cadre d'une procédure pénale et la récupération des biens transférés clandestinement à l'étranger. Le garde des Sceaux a surtout insisté sur cette option de transfert illicite de devises à l'étranger, car le projet de code de procédure pénale prévoit également la consolidation des procédures relatives à la médiation en tant que mécanisme alternatif de poursuites

pénales. Selon son intervention devant les présents lors de ces travaux, il affirme que les juridictions pénales liées au terrorisme, aux trafics de stupéfiants et à la contrebande demeurent de la compétence des magistrats professionnels. Lesquels magistrats seront renforcés dans leurs enquêtes par de nouvelles dispositions. Les députés ont focalisé hier sur ce chapitre concernant les graves infractions et les flagrants délits, puisqu'il s'agira désormais pour les procureurs de publier les photos des personnes recherchées ou faisant l'objet d'une enquête préliminaire ou de poursuites pénales. Le document en débats hier, instruit notamment sur la saisie temporaire des biens des auteurs suspects au cours de l'enquête préliminaire sur fond d'ordonnance par le président du tribunal sur instruction du procureur de la République. Les nouvelles dispositions surtout celles relatives à la dépénalisation et la protection des fonctionnaires contre les poursuites pénales en cas de faute de gestion ont acquis l'approbation des élus lors des débats.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Du nouveau pour le congé de maternité !

L'Algérie opère un virage majeur en matière de politique sociale avec l'extension du congé maternité à 150 jours pour toutes les femmes actives. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a annoncé une réforme emblématique : l'extension du congé de maternité à 150 jours, contre 98 actuellement. Présentée devant la Commission de la santé et des affaires sociales au Parlement, cette mesure marque une rupture avec les pratiques passées. Elle s'inscrit dans une volonté assumée de placer la mère salariée et son enfant au cœur des priorités sociales de l'État. Ce projet de loi vise à offrir aux femmes actives un temps de récupération plus adapté après l'accouchement, tout en favorisant un environnement plus stable pour les premiers mois de l'enfant. Une réforme ambitieuse, qui illustre une nouvelle orientation des politiques publiques vers un soutien accru à la cellule familiale. Mais la réforme va plus loin : en cas de naissance d'un enfant atteint d'un handicap ou d'une pathologie grave, des prolongations exceptionnelles peuvent porter ce congé jusqu'à près de 11 mois. Présentée par le ministre du Travail, Fayçal Bentaleb, cette mesure dépasse les normes internationales et marque une volonté affirmée de soutien renforcé aux familles, en conciliant protection sociale, équité et humanité. La réforme du congé maternité en Algérie ne se limite pas à son allongement. Désormais, les nouvelles périodes seront intégrées au calcul des droits à la retraite, mettant fin à une inégalité longtemps dénoncée. Cette avancée permettra aux femmes d'éviter les interruptions de carrière souvent pénalisantes. En réduisant le recours aux arrêts maladie et en affirmant le droit à une maternité digne et mieux indemnisée, l'État envoie un message fort : celui d'une société plus juste, où la solidarité s'exerce pleinement au service des mères et des familles. Une réforme sociale majeure, aux implications profondes et durables.

Pour s'enquérir du système national d'investissement

Une délégation russe visite l'AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a accueilli, mardi, une délégation russe conduite par Serguei Katyrin, président de la Chambre nationale de commerce et d'industrie de Russie, en vue de s'enquérir du cadre régissant l'investissement en Algérie, a indiqué un communiqué de l'AAPI. Lors de cette visite, la délégation russe, composée de présidents de plusieurs chambres régionales de commerce et d'industrie, a reçu des explications sur le rôle de l'Agence en tant qu'instrument d'accompagnement de l'investisseur national ou étranger, dans toutes les étapes de la concrétisation de son projet, ainsi que sur les avantages et incitations accordés par la loi dans le cadre de la politique de promotion des inves-

tissements créateurs de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois. A cette occasion, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a indiqué que l'Algérie est ouverte à l'investissement étranger, soulignant sa politique de soutien et de promotion de la production et des industries locales, en vue de réduire progressivement les importations, ainsi que les secteurs qui constituent une priorité pour l'économie nationale et les avantages accordés aux investissements dans ces domaines. Evoquant l'amélioration du climat d'affaires en Algérie au cours des dernières années, M. Rekkache a mis en exergue les instructions des hautes autorités du pays visant à faciliter l'acte d'investissement et l'accompagnement des investissements. Pour sa part, M.

Katyrin a exprimé la volonté des entreprises de son pays de développer des partenariats fructueux avec leurs homologues algériennes et de réaliser des projets d'investissement dans différents secteurs en Algérie. Ainsi, les deux parties sont convenues d'organiser des rencontres bilatérales par visioconférence avec les différentes chambres de commerce et d'industrie régionales de Russie, au nombre de 130, regroupant des investisseurs et des hommes d'affaires activant dans divers secteurs, l'objectif étant de faire connaître les avantages et les opportunités d'investissement en Algérie, ainsi que les incitations accordées par la loi sur l'investissement au profit des entreprises étrangères dont russes.

Fabrication de panneaux solaires

Le groupe chinois LONGI souhaite investir en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab a reçu, lundi, une délégation de l'entreprise chinoise LONGI spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, qui a exprimé l'intérêt du groupe à investir en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Tenue au siège du ministère, la rencontre avec la délégation chinoise conduite par James Jin, président de l'entreprise pour la région Moyen-Orient, Afrique et Asie centrale, s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, ainsi que de cadres du ministère. Les participants à cette rencontre ont passé en revue les voies à même de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du sec-



teur et l'entreprise LONGI, notamment dans les domaines du développement des énergies nouvelles et renouvelables, évoquant les opportunités d'investissement dans les projets d'énergie solaire photovoltaïque.

que, la technologie de l'hydrogène vert et le stockage de l'énergie en Algérie. A cette occasion, les représentants de l'entreprise chinoise ont présenté les dernières innovations et technologies utilisées dans la fabrication de panneaux solaires à haut rendement, ce qui "renforce la position de l'entreprise en tant que leader mondial dans ce domaine". La rencontre a porté également sur les possibilités de développer une industrie locale des panneaux solaires en Algérie, à partir des cellules photovoltaïques, en vue de renforcer le contenu local en matière d'énergies renouvelables et de conforter les aspirations de l'Algérie à devenir une plateforme industrielle et exportatrice, lit-on dans le communiqué. Les deux parties ont discuté, en outre, de la possibilité d'établir des partenariats stratégiques avec les opérateurs locaux et les centres de recherche nationaux, afin de développer des solutions technologiques innovantes et d'intégrer les capacités de recherche et de développement dans le processus de fabrication, et partant atteindre un taux d'intégration nationale progressif et efficient dans cette industrie. La délégation chinoise a exprimé son "grand intérêt pour le marché algérien", soulignant "les perspectives prometteuses qu'offre le secteur des énergies renouvelables en Algérie, notamment au regard de la vision stratégique adoptée par l'Etat en vue de développer ses capacités de production et de renforcer la sécurité énergétique future", conclut le communiqué.

Energies nouvelles et renouvelables

Examen des moyens de coopération entre l'Algérie et l'UE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, M. Noureddine Yassaâ, a reçu, mardi, le directeur général pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) et les pays du Golfe à la Commission européenne, Stefano Sannino, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer le partenariat dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, indique un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'Ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, de cadres du ministère et de représentants de la Commission européenne, les deux parties ont examiné les moyens de consolider le partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, et ce, dans le cadre du dialogue énergétique régulier entre les deux parties. La rencontre a permis d'évaluer les progrès réalisés en matière de coopération bilatérale, notamment dans les domaines du développement de projets d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert, outre le soutien à la transition énergétique, la promotion de l'efficacité énergétique, ainsi que la réduction des émis-

sions, tout en soulignant l'importance d'adopter des technologies propres, modernes et durables dans ce secteur. Les deux parties ont également évoqué les initiatives régionales visant à encourager l'investissement vert et à accompagner la transition énergétique dans les pays du bassin méditerranéen, à travers des projets favorisant l'innovation, facilitant l'intégration des startups et des petites entreprises dans le système des énergies renouvelables, en sus du soutien à la formation et du développement des ressources humaines, et la domiciliation de l'industrie des équipements et composants énergétiques, en focalisant sur le transfert de technologie et de l'expertise européenne. Dans ce contexte, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur des projets ambitieux en cours de développement, tels que le projet d'interconnexion électrique "Medlink" qui vise à renforcer la connexion énergétique entre l'Algérie et l'Europe, ainsi que le projet du corridor sud de l'hydrogène "South H2 Corridor" pour l'exportation de l'hydrogène vert via l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche, vers le marché européen, ce qui permettra de garantir la sécurité énergétique et de contribuer à la concrétisation de la transition verte dans l'espace euro-méditerranéen, ajoute le communiqué. Lors de

la rencontre, M. Yassaâ a présenté un aperçu global sur les programmes nationaux de développement des énergies renouvelables, évoquant les progrès accomplis dans le cadre de la coopération tripartite entre l'Algérie, l'Union européenne (UE) et l'Allemagne, notamment à travers le projet "TaqatHy+" qui représente un modèle pour la coopération stratégique et reflète la volonté politique des partenaires, de développer un partenariat à long terme dans le domaine de l'énergie propre. La rencontre a également permis d'aborder les "possibilités d'élargir la coopération au secteur des ressources minières rares, un élément essentiel dans le développement et le stockage de l'énergie renouvelable, et d'examiner les voies et moyens de promouvoir l'investissement dans ce domaine prometteur", selon le communiqué du ministère. De son côté, M. Sannino s'est félicité de "l'évolution positive que connaissent les relations bilatérales", saluant le rôle de l'Algérie en tant que "partenaire fiable et stratégique dans la région". Il a souligné, par ailleurs, "la disposition de l'UE à poursuivre le dialogue et à renforcer la coopération dans de nouveaux domaines dans le secteur de l'énergie, aux mieux des intérêts communs des deux parties", conclut le communiqué.

Ministère de la Santé Comment renforcer la prise en charge des cancéreux

Le ministère de la Santé a organisé, mardi à Alger, une rencontre consacrée à l'examen des moyens les plus efficaces de renforcer la prise en charge des patients atteints de cancer, notamment à travers la coordination et la conjugaison des efforts pour faire face à cette maladie. S'exprimant lors de l'ouverture des travaux de cette rencontre, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a expliqué que cette rencontre revêt une "importance capitale", car elle s'inscrit dans le cadre de la vision globale du secteur pour une meilleure prise en charge de tous les patients, en particulier ceux atteints de cancer. Il a souligné que cette rencontre vise à examiner les "meilleurs moyens" de prise en charge des patients cancéreux, en prenant les mesures et les dispositions nécessaires, après avoir identifié les aspects à améliorer dans le processus de soins, rappelant, à ce propos, la stratégie du secteur visant à améliorer les prestations sanitaires. Le ministre a indiqué, dans ce cadre, qu'il y a 45 accélérateurs dans le secteur public et 13 dans le secteur privé, outre l'acquisition de quatre nouveaux

accélérateurs qui seront mis en service très prochainement", ajoutant que "d'ici la fin de l'année en cours et début 2026, le nombre sera porté à 86 accélérateurs". M. Saihi a également précisé que le nombre de scanners disponibles dans les centres d'oncologie s'élève à "22 dans le secteur public et à 6 dans le secteur privé", permettant ainsi la prise en charge de 377.216 patients. Par ailleurs, le nombre de centres de chimiothérapie s'élève actuellement à 133 centres". A cette occasion, le ministre a mis l'accent sur "l'importance de rattraper les lacunes", à travers la coordination de tous les efforts pour élaborer "une nouvelle vision pour la prise en charge des patients, mettre en place un plan de maintenance ainsi qu'une plateforme numérique, accroître le nombre de centres de chimiothérapie et mettre en service les équipements acquis, outre le recours au système de vigilance et d'alerte directe en cas de manque de médicaments ou manque d'équipements ou panne de ces derniers". De son côté, le directeur de l'activité sanitaire et sociale à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs

salariés (CNAS), M. Mohamed Charir Boussehma, a révélé que les organismes de la sécurité sociale "s'attèlent, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à mettre en place les cadres juridiques indispensables à la prise en charge des frais de la radiothérapie au niveau des cliniques privées, dans le cadre du système de paiement par tiers, au profit des enfants atteints de cancer". Selon le responsable, la prise en charge du patient comprend la préparation au traitement (examens, planning et repérage et centrage), les séances de traitement selon les protocoles adoptés par les spécialistes, ainsi que les prestations connexes (hébergement, restauration, transport et accompagnement médical de l'enfant et de son accompagnateur). M. Boussehma a précisé qu'il sera procédé, à cet effet, à la mise en place d'un portail numérique national assurant la coordination entre les services de la CNAS et les cliniques de santé conventionnées, ainsi qu'avec le patient, ce qui permettra d'assurer "une prise en charge sanitaire efficace".

Contrebande et spéculation

Saisie de près de 12 quintaux de bananes à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

Une opération significative menée par la police de Sidi Bel Abbès a mis en lumière les mécanismes insidieux de la spéculation illicite qui minent l'économie nationale. Agissant dans le cadre d'une vigilance accrue face aux infractions portant préjudice au tissu économique, et ciblant en particulier la manipulation des marchés alimentaires, les éléments des services de la sûreté urbaine de Belouadi ont intercepté un convoi suspect, aboutissant à la saisie de près de douze quintaux de bananes. L'intervention, fruit d'une patrouille de routine, a été déclenchée par l'observation d'un véhicule utilitaire en cours de déchargement dans un entrepôt. L'absence de documentation justificative pour la marchandise a immédiatement éveillé les soupçons des autorités. Un contrôle plus approfondi a révélé que le chargement, constitué de soixante-cinq caisses pesant chacune dix-huit kilogrammes, était dépourvu de toute facturation légale. Les investigations subséquentes ont permis de corroborer l'hypothèse initiale, la cargaison de bananes était sciemment dissimulée dans le but de créer une rareté artificielle sur le marché local. Cette stratégie spéculative visait à permettre une revente ultérieure à des prix artificiellement gonflés, exploitant ainsi les dynamiques de l'offre et de la demande au détriment du consommateur et des principes d'une saine concurrence. La saisie a non seulement porté sur l'intégralité de la marchandise illicite, mais également sur le véhicule ayant servi à son transport, instrument du délit. L'individu présumé responsable a été appréhendé et, à l'issue de la procédure d'enquête



menée sous l'égide du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès, a été présentée devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui l'a placé sous mandat de dépôt en attendant de comparaître devant le tribunal pour répondre des chefs d'inculpation de spéculation illi-

cite sur des produits fruitiers, aggravée par l'absence de toute traçabilité commerciale. Cette opération réaffirme la détermination des autorités à faire respecter la législation en vigueur et à protéger l'intégrité du marché national contre les manœuvres spéculatives.

Scolarisation

Une stratégie pour améliorer les conditions en cours d'élaboration

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a indiqué, lundi à Tipasa, que les services de son département s'attèlent à l'élaboration d'une stratégie nationale pour améliorer les conditions de scolarisation dans les établissements éducatifs. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, M. Sadaoui a indiqué que les services de son ministère travaillaient à l'élaboration d'une stratégie nationale visant "à renforcer et à activer le processus éducatif au sein des établis-

sements scolaires, avec l'implication des parents (d'élèves) et de tous les organismes et institutions sous tutelle". Concernant sa visite à Tipasa, le ministre a indiqué qu'elle visait à s'enquérir des préparatifs de la prochaine année scolaire (2025-2026), écouter les préoccupations des acteurs du secteur et œuvrer pour des solutions. Lors de sa visite, M. Sadaoui, accompagné du wali de Tipasa, Ali Moulai, a procédé à l'inauguration d'une école sur les hauteurs de Gouraya, d'un complexe scolaire dans un nouveau quartier résidentiel

Bilan hebdomadaire de la protection civile 26 251 appels de secours et 15 911 interventions

Durant la période du 13 au 19 Avril 2025, les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 26251 appels de secours émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses ... etc. En ce qui concerne les secours à personnes, 15911 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 15623 blessés et malades traités sur les lieux d'accidents avant de procéder à leurs évacuation vers les structures sanitaires. Par ailleurs, 2249 interventions ont été effectuées suite à 1242 accidents de la circulation ayant causé malheureusement le décès de 39 personnes sur les lieux et des blessures à 1526 autres, traités et évacués vers les structures hospitalières par nos secours.

Suite à certaines dérives professionnelles dans deux programmes

La chaîne «El Heddaf» dans le viseur de l'ANIRA

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), a affirmé, mardi dans un communiqué, qu'elle continue de constater certaines dérives professionnelles s'écartant de l'analyse sportive, et ce, en dépit de ses mises en garde sur la nécessité de respecter les dispositions légales et réglementaires encadrant le traitement de l'information sportive, et c'est le cas pour deux programmes sportifs diffusés par la chaîne "El Heddaf". "Bien qu'elle ait souligné à maintes occasions, et à travers les médias nationaux, la nécessité de respecter les règles et dispositions juridiques relatives au traitement de l'information sportive dans les différents programmes et émissions des chaînes télévisées, l'ANIRA continue néanmoins de constater certaines dérives professionnelles qui s'écartent de l'analyse sportive", précise le communiqué. "L'un des analystes sportifs intervenant sur la chaîne El Heddaf TV, dans les émissions «Belmekchouf» du 17 avril et «VAR El Heddaf» du 15 avril 2025, s'est écarté des principes de neutralité et d'objectivité", note l'ANIRA soulignant que cela "va à l'encontre des dispositions de la loi organique n 23-14 relative à l'information, de la loi n 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, et du décret exécutif n 24-250 fixant le cahier des charges général applicable aux services de communication audiovisuelle". L'Autorité rappelle à cet égard que "le journalisme sportif n'est pas un moyen de gérer les émotions ou semer le doute, mais un partenaire dans la construction de la conscience collective et la promotion de l'esprit de compétition loyale, et il est tenu de ce fait de faire preuve de responsabilité, d'activer les mécanismes d'autorégulation et de suivi des analystes sportifs, afin de garantir l'exactitude et la modération dans la transmission et l'analyse de l'information, loin du sensationnel injustifié ou de l'hyperbole susceptibles d'attiser les émotions plutôt que de les tempérer, et de compromettre ainsi l'essence même du sport et les hautes valeurs qu'il véhicule".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE KENADSA
COMMUNE DE KENDSA

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales
N° ..3.../2025

La commune de kenadsa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant :
AMENAGEMENT DES VOIRIRS 400 LOTS

Les soumissionnaires entreprises disposant du certificat de qualification de catégorie **Quatre ou plus** en travaux publics, en cours de validité, intéressés par le présent avis sont invitées à se rapprocher la commune de kenadsa, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers des charges contre un paiement de 5000.00DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Une dossier de candidature : Il doit comprendre

- Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges);
- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.
- les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles pour les entreprises, les groupes entreprises ou le groupement d'entreprise catégorie **Quatre (IV) ou plus** exigée en travaux publics activité principale et en cours de validité au moins à la date de validité des offres.
- Copie du dossier parafiscal (CNAS, GASNOS,CACOBATH) et en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec néant datant moins de six(06) mois en cours de validité à la date d'ouverture des plis« non affiché dans la liste des fraudeurs ».
- Copie casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Extrait du Registre de commerce numérique (code d'activité en travaux publics).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL,SNC,SPA) validité l'année 2022.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le chiffre d'affaire de l'entreprise pour les années 2022, 2023 et 2024 visés par les services des impôts + certificat C20.
- Références professionnelles, notamment en travaux de même nature réalisés délivrés par les maitres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif).
- Liste des moyens humains dûment justifiés par la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis avec les diplômes vis à vis.
- la liste des moyens matériels de l'entreprise et procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2025.

Matériels roulant : carte grise lisible accompagné d'attestation d'assurance en cours de validité.+ scanner de matériels.

- Matériels non roulant : procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2023.
- -Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

Offre technique : Il doit comprendre

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cacheté et daté
- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif
- Planning de réalisation.

Offre financière : Il doit comprendre

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et daté.
- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cacheté et daté.
- Détail quantitatif – estimatif remplie, signée, cacheté et daté.
- -Reçu de paiement de retrait du cahier de charge.

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparée, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
RETEMENT DES VOIRIES URBAINS (vieux ksar)

La date de dépôt des offres est fixée à 08 jours à partir de la première parution de présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens à partir à 8.00 heures jusqu'à 12.00 heures. L'ouverture des plis technique et financiers se fera une séance publique au siège de la commune de kenadsa, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à 14.00 heures, au cas où la date fixée considérait avec un week-end ou un jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de huit (08) jours plus 90 jours .

Président de l'assemblée populaire communale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE KENADSA
COMMUNE DE KENDSA

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..4.../2025

La commune de kenadsa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales concernant
AMENAGEMENT DU STADE COMMUNAL

Les soumissionnaires entreprises disposant du certificat de qualification de catégorie **Quatre ou plus** en travaux bâtiment, en cours de validité, intéressés par le présent avis sont invitées à se rapprocher la commune de kenadsa, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers des charges contre un paiement de 5000.00DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Une dossier de candidature : Il doit comprendre

- Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges);
- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.
- les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles pour les entreprises, les groupes entreprises ou le groupement d'entreprise catégorie **Quatre (IV) ou plus** exigée en travaux bâtiment activité principale et en cours de validité au moins à la date de validité des offres.
- Copie du dossier parafiscal (CNAS, CASNOS,CACOBATH) et en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec néant datant moins de six(06) mois en cours de validité à la date d'ouverture des plis« non affiché dans la liste des fraudeurs ».
- Copie casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Extrait du Registre de commerce numérique (conformément le domaine).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL,SNC,SPA) validité l'année 2024.
- Attestation de solvabilité bancaire.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le chiffre d'affaire de l'entreprise pour les années 2022, 2023 et 2024 visés par les services des impôts + certificat C20.
- Références professionnelles, notamment en travaux de même nature réalisés délivrés par les maitres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif).
- Liste des moyens humains dûment justifiés par la CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis avec les diplômes vis à vis.
- la liste des moyens matériels de l'entreprise et procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2025.

Matériels roulant : carte grise lisible accompagné d'attestation d'assurance en cours de validité.+ scanner de matériels.

- Matériels non roulant : procès-verbal de constatation établi par un huissier de justice de l'année 2025.
- -Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

Offre technique : Il doit comprendre

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cacheté et daté
- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif
- Planning de réalisation.

Offre financière : Il doit comprendre

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et daté.
- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cacheté et daté.
- Détail quantitatif – estimatif remplie, signée, cacheté et daté.
- -Reçu de paiement de retrait du cahier de charge.

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparée, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AMENAGEMENT DU STADE COMMUNAL

La date de dépôt des offres est fixée à 08 jours à partir de la première parution de présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens et BOMOP à partir à 8.00 heures jusqu'à 12.00 heures. L'ouverture des plis technique et financiers se fera une séance publique au siège de la commune de kenadsa, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à 12.00 heures, au cas où la date fixée considérait avec un week-end ou un jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de huit (08) jours plus 90 jours .

Président de l'assemblée populaire communale

Alors que l’on s’attendait à une baisse des prix

La banane entre 550 et 600 DA le kilo «sous la table»

Par B. Habib

Alors que l’on s’attendait à une baisse des prix de la banane suite aux dernières saisies sur le territoire national, les prix ont miraculeusement repris du poil de la bête atteignant les 600 da le kilo dans certains marchés des fruits à Akid à l’est d’Oran. Réputée pour ses bienfaits énergétiques et ses apports nutritionnels, la banane dont le prix est devenu hors de portée des consommateurs au revenu moyen, est proposée par les vendeurs sous la table de peur que ses prix attirent les contrôleurs. Une série d’actions coercitives et punitives dans une politique de «to-

lérance zéro» sur les spéculateurs, a été déclenchée pour mettre un terme à ces pratiques qui rappellent le temps des crises durant le Covid et des peines d’emprisonnement sont prévues par le code pénal. En dépit de cet arsenal législatif et pénal, certains commerçants n’ont pas froid aux yeux de proposer «à la tête du client» de la banane entre 550 et 600 da le kilo dans des endroits chics ou huppés tels Akid. Pas seulement à ces prix, la banane dûment et soigneusement enveloppée et cachée est remise «sous la table» et pas au su et au vu de tout le monde. Décortiquer le puzzle de la manipulation des prix de la banane en Algérie est au cœur des

actions des autorités algériennes. «Mais constatant que ces actions ont pris de l’ampleur devant les saisies régulières opérées chez des commerçants et détaillants notamment, une véritable toile d’araignée s’est tissée entre importateurs grossistes et détaillants pour que la banane soit écoulée au prix exorbitant» a révélé un contrôleur à Oran. Le phénomène est pris très sérieusement par les pouvoirs publics tant il est en train d’esseuler et fragiliser au plus haut point le pouvoir d’achat du citoyen lambda, raison essentielle qui a fait que l’Etat soit au four et au moulin pour sévir par tous les moyens légaux pour combattre les contrevenants.

Transport, restauration et hébergement des étudiants

Le DG de l’ONOU dit tout

L’Office national des œuvres universitaires (ONOU) travaille à un rythme soutenu pour améliorer les services offerts aux étudiants universitaires, notamment en matière de transport, de restauration et d’hébergement, en prévision de la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, a indiqué, lundi à Oran, son directeur général, Adel Mezough. M. Mezough a affirmé à l’APS, en marge de sa visite d’inspection à la ville universitaire d’Oran, effectuée en compagnie de cadres de l’Office, que tous les efforts sont déployés pour garantir les meilleures conditions de réussite à la prochaine rentrée universitaire. Il a précisé, à ce titre, que certains équipements ont été mis à la disposition des résidences universitaires afin d’améliorer la qualité de vie des étudiants. Il a également souligné que l’ONOU met en œuvre une vision globale pour améliorer le cadre de vie universitaire. Concernant sa visite à

Oran, M. Mezough a rappelé qu’il avait été mandaté par le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour inspecter les différentes résidences universitaires de la ville, où il a écouté les préoccupations des étudiants et des responsables des structures. Après avoir inspecté plusieurs résidences et leurs infrastructures, la délégation a tenu des réunions avec les recteurs des universités d’Oran 1 «Ahmed Ben Bella», Oran 2 «Mohamed Ben Ahmed», et des sciences et des technologies «Mohamed Boudiaf», afin de coordonner les efforts avec l’ONOU pour assurer une rentrée universitaire dans de bonnes conditions, a-t-il ajouté. De son côté, Omar Mekatel, directeur adjoint de l’ONOU, a indiqué qu’un ensemble de mesures ont été prises pour améliorer le service de transport dans la ville universitaire d’Oran, en collaboration avec les directions des universités, notamment la mise à jour des plans de

transport en fonction des besoins des étudiants. Concernant l’hébergement, il a précisé qu’au moins 7 résidences universitaires à Oran, relevant des directions de Bir El Djir et Es-Senia, font actuellement l’objet de travaux de rénovation et de réhabilitation complète, avec des instructions données pour accélérer les chantiers afin qu’elles soient prêtes pour la prochaine rentrée. L’Office procède également à l’équipement de plusieurs restaurants universitaires avec le matériel nécessaire, ainsi qu’à la réhabilitation des chambres froides et des ascenseurs, tout en insistant sur le respect des normes d’hygiène et de qualité. En attendant la réalisation prochaine d’un restaurant central pour la faculté de médecine dans la zone de l’USTO, il a été décidé, à titre provisoire, de mettre à disposition des bus pour transporter les étudiants de la faculté vers les restaurants universitaires les plus proches, a ajouté le même responsable.

Parc d’attractions «Habibas Land»

La première phase du projet livrée en juillet prochain

La livraison de la première phase du projet de parc d’attractions «Habibas Land», situé dans le quartier El-Milia de la commune de Bir El Djir (Oran), est prévue pour le mois de juillet prochain, selon les déclarations du wali d’Oran, Samir Chibani. Lors de sa visite sur le site du projet, lundi soir, M. Chibani a insisté auprès de l’entreprise publique de gestion des parcs de loisirs, maître d’ouvrage du projet, sur la nécessité d’accélérer les travaux afin de livrer cette première phase en juillet. Cette première tranche du projet, en cours de réalisation dans le cadre d’un partenariat algéro-chinois, s’étend sur une superficie de 8 hectares. Elle comprendra un centre de loisirs équipé de 10 attractions modernes, ainsi qu’un parking, selon les précisions fournies. Dès sa mise en service, cet espace constituera un nouveau lieu de détente pour les familles oranaises ainsi que pour les visiteurs venus de l’intérieur comme de l’extérieur du pays. Il viendra s’ajouter aux espaces verts qui ont récemment enrichi la ville d’Oran, capitale de l’Ouest algérien, à l’image du parc de la Liberté dans le



quartier d’Es-Seddikia, du jardin méditerranéen et du plateau des hauteurs du mont Murdjadjou, ces derniers ayant également bénéficié de travaux de réhabilitation qui ont renforcé l’attractivité et l’esthétique de la ville. Dans la même commune, le wali d’Oran a également inspecté les travaux de protection de la plage de Aïn Franine contre les glissements de terrain. Les opérations comprennent la réalisation d’escaliers, de routes et autres aménagements, sachant que cette plage est fermée depuis

plus de deux ans à la suite d’un éboulement rocheux. Le même responsable a insisté sur l’achèvement rapide des travaux afin que la plage soit prête pour la prochaine saison estivale. Par ailleurs, M. Chibani a visité le chantier de restauration et de réhabilitation de l’ancien siège de l’APC d’Oran, situé place 1er Novembre 1954, où des explications lui ont été fournies sur l’état d’avancement des travaux, pour lesquels une enveloppe de 900 millions de dinars a été allouée.

Du 26 au 28 avril à Oran 3ème édition du Salon Africain des Affaires

La ville d’Oran accueillera, à partir de samedi prochain, la troisième édition du Salon Africain des Affaires, avec la participation de représentants de plus de vingt pays africains, a indiqué, mardi, un communiqué des organisateurs. La même source précise que ce salon, organisé sur trois jours par l’agence “Sada”, vise à renforcer la coopération à travers le continent africain et à explorer les opportunités de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues africaines. Cet événement rassemblera des acteurs économiques des secteurs public et privé afin de promouvoir les échanges commerciaux et industriels sur le continent. Cette manifestation constitue une occasion de rencontre pour les acteurs économiques africains, dans un “contexte international marqué par une lutte d’influence autour du marché africain et de ses ressources naturelles”, selon le communiqué, ajoutant que cette troisième édition mettra un accent particulier sur l’industrie, tous secteurs confondus : petites, moyennes et grandes entreprises. En plus de l’exposition, qui se veut une vitrine des capacités industrielles et d’innovation, des rencontres bilatérales seront organisées, offrant ainsi aux participants une opportunité de contact direct et d’établissement de partenariats stratégiques. Ces rencontres contribueront à renforcer les échanges commerciaux et industriels dans divers secteurs tels que l’agro-alimentaire, les énergies renouvelables, les mines et la logistique. Un programme riche en conférences et tables rondes est également prévu, avec la participation d’experts de l’industrie africaine. Les discussions porteront notamment sur la Zone de libre-échange continentale africaine, les défis logistiques du développement industriel, ainsi que le rôle des petites et moyennes entreprises dans la dynamisation de l’industrie africaine.

Falsification de documents officiels Démantèlement d’un réseau criminel spécialisé à Oran

Les services de police d’Oran ont démantelé un réseau criminel composé de cinq individus, spécialisé dans la falsification et l’usage de faux documents officiels et administratifs, ainsi que dans l’imitation de sceaux de l’Etat, a-t-on appris, lundi, auprès de la Sûreté de wilaya. Cette opération fait suite à des investigations approfondies menées par les éléments de la brigade de protection de la moralité publique, relevant de la division de lutte contre les crimes majeurs. L’enquête a révélé des pratiques de falsification et d’usage de faux impliquant des documents officiels, publics, bancaires et commerciaux, à l’aide de faux sceaux d’organismes et d’institutions publiques, selon la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la Sûreté de wilaya. Après l’accomplissement de l’ensemble des procédures légales en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d’Oran – notamment l’obtention de mandats de perquisition, d’arrestation et d’extension de compétence – cinq individus ont été arrêtés, dont l’une faisant l’objet de trois mandats d’arrêt dans des affaires similaires. Lors des perquisitions, la police a saisi 186 faux sceaux utilisés pour falsifier des documents d’organismes publics et privés, un ordinateur portable, une imprimante, deux clés USB, ainsi qu’une grande quantité de documents administratifs falsifiés ou en cours de falsification. Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres de ce réseau, qui ont été présentés devant la justice et ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d’une association de malfaiteurs en vue de préparer des crimes et délits de falsification, usage de faux dans des documents officiels et administratifs, imitation de sceaux de l’Etat, abus de fonction, et acceptation d’indus avantages, selon la même source.

Aïn Temouchent
**Exercice de simulation
d'extinction
d'un incendie de forêt**

Les services de la protection civile ont mené, lundi après-midi, un exercice de simulation d'extinction d'un incendie de forêt dans la région de «Sbiâate», commune de M'saïd (wilaya d'Aïn Temouchent), afin de tester le niveau de préparation pour l'activation du plan de secours de la wilaya. La manœuvre a été déclenchée suite à un appel de détresse simulant un départ de feu au niveau de la forêt de « Sbiâate ». En réponse, le plan de secours de la wilaya a été activé en urgence, et un poste de commandement avancé a été installé à proximité du site de l'incendie, selon les explications fournies par le directeur de la protection civile de la wilaya, le commandant Mourad Bensalem. L'exercice a vu la participation de plusieurs secteurs concernés, à différents niveaux d'intervention sur le terrain, notamment ceux de la santé, du transport, des travaux publics, de l'énergie et des ressources en eau, avec le déploiement de moyens humains et matériels pour l'extinction de l'incendie et apporter les premiers secours aux victimes. A cette occasion, le wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, a insisté sur l'importance de maintenir un haut niveau de préparation et de mettre à jour la base de données opérationnelle pour l'activation du plan de secours de la wilaya. Il a rappelé les efforts déployés par les autorités publiques pour ouvrir des pistes sylvoicoles, ériger des tours de guet, et améliorer l'accès aux sources d'eau, dans le cadre des mesures préventives contre les incendies de forêt. Le wali a salué la préparation sur le terrain des services de la protection civile, ainsi que la coordination régulière avec l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble des corps de sécurité dans la mise en œuvre des plans de secours, notamment dans la lutte contre les incendies de forêts.

Mascara
**Mise en exergue de
l'importance du développement
de la citoyenneté numérique**

Les participants à une rencontre nationale, organisée mardi à Mascara, ont souligné l'importance de développer la citoyenneté numérique pour améliorer les performances des administrations publiques. Lors de son intervention dans cette rencontre intitulée "la citoyenneté numérique comme mécanisme d'amélioration de la performance du secteur public en Algérie, opportunités et défis", Mme Mokhtaria Mellal de l'Université de Saïda a insisté sur la nécessité de promouvoir la citoyenneté numérique pour renforcer les performances des administrations. Elle a notamment évoqué l'importance du renforcement de la communication électronique entre l'administration et le citoyen, à travers l'évaluation en ligne des services publics par les citoyens via des portails ou des plateformes numériques, et la possibilité pour eux de proposer des améliorations. De son côté, M. Mounir Safi de l'Université de Mostaganem a mis l'accent sur l'importance de développer la citoyenneté numérique chez les individus en renforçant leurs compétences numériques, ce qui les prépare à une interaction totalement numérique avec l'administration publique et contribue à l'amélioration de ses performances. Mme Fatima-Zohra Messaoudi de l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella a, quant à elle, mis l'accent sur l'importance d'accompagner la transformation numérique par une formation continue des ressources humaines dans le domaine de l'administration digitale. Elle a également évoqué la nécessité de diffuser la culture numérique et de sensibiliser la société pour garantir une meilleure efficacité administrative. A noter que cette rencontre a été organisée à l'initiative de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, et a réuni des enseignants et chercheurs issus de plusieurs universités du pays.

Mostaganem
**Lancement de la campagne
de récolte des légumes sous serre**



La campagne de récolte des légumes sous serre (légumes cultivés sous abris plastiques) a été lancée dans la wilaya de Mostaganem, avec des prévisions de production dépassant 1 million de quintaux, a indiqué, jeudi, la direction locale des services agricoles. Un bilan provisoire du service de l'organisation de la production et de l'appui technique de cette direction précise que la campagne de récolte des cultures sous serre, qu'elles soient en serres plastiques ou en tranchées, a concerné jusqu'à présent 289 hectares sur un total de 1.578 hectares cultivés, avec un objectif de 1.864 hectares pour la saison agricole 2024-2025. Depuis le début de la semaine, environ 80.000 quintaux de tomates, 30.000 quintaux de concombres, 25.000 quintaux de poivrons et 23.000 quintaux d'autres cultures

(comme l'aubergine, les haricots et le piment fort) ont été récoltés, selon le même bilan. Cette production, qui atteint 157.000 quintaux, s'ajoute à celle des courgettes cultivées en tranchées, qui a approché les 11.000 quintaux. Les services agricoles prévoient, d'ici la fin de la campagne, une production totale de 1.090.000 quintaux, principalement de tomates (540.000 quintaux), de poivrons doux et forts (330.000 quintaux) et d'aubergines (110.000 quintaux). Parallèlement, la récolte des cultures de plein champ précoces se poursuit, avec pour objectif cette saison une production de 290.000 quintaux de divers légumes, notamment de la pomme de terre précoce, des carottes, des betteraves, des haricots verts, des oignons et des courgettes. La wilaya de Mostaganem compte également sur la campagne saisonnière, qui

prévoit la plantation de 23 types de cultures sur une superficie totale estimée à 28.000 hectares. A la fin du mois de mars dernier, plus de 13.000 hectares avaient déjà été plantés, avec des prévisions de production atteignant 7 millions de quintaux, en majorité des pommes de terre, oignons (deux variétés), tomates, courgettes et pastèques. La production de légumes, toutes variétés confondues, représente 70 % de la production végétale de la wilaya de Mostaganem, soutenue par une forte croissance de la production de pommes de terre et de tomates, ainsi que par les trois campagnes de culture en plein champ (précoce, saisonnière et tardive) qui alimentent les marchés nationaux et régionaux tout au long de l'année, en plus de la campagne des légumes sous serre, irrigués et non irrigués.

Réseau de gaz naturel à Mostaganem
Raccordement de 500 logements à Aïn Nouissy et Safsaf

Quelque 500 logements ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans les communes de Aïn Nouissy et Safsaf (wilaya de Mostaganem), a indiqué, dimanche, un communiqué de la direction locale de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Selon la même source, les projets mis en service, la semaine dernière, ont été financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, concernant 116 logements à Aïn Nouissy, avec un réseau de 3,5 km, et 378 logements à Safsaf, avec un réseau d'environ 15 km. S'agissant des projets en cours, le communiqué précise que les travaux de raccordement de quelque 1.100 logements au gaz naturel ont été lancés, la semaine dernière au niveau du village El Louza (commune de Fornaka), avec une longueur de réseau en cours de réalisation de 29,5 km. Le village de Bourahla, relevant de la commune de Hassi Mameche, a également bénéficié d'un projet de raccordement de près de 620 logements à l'électricité, via un réseau de 19 km de lignes électri-

ques. En prévision de la saison estivale, les travaux de réalisation d'une ligne souterraine ont démarré, la semaine dernière à Sidi Lakhdar. Le projet comprend un réseau basse tension de 5,8 km, un réseau moyenne tension de 12,5 km et l'installation de trois transformateurs. Par ailleurs, un deuxième projet de ligne souterraine a été lancé à Bouguirat, avec un ré-

seau basse tension de 2,2 km, un réseau moyenne tension de 19,4 km et deux transformateurs, selon le communiqué. L'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz mise sur la réalisation de ces projets pour renforcer le réseau électrique durant l'été 2025 et améliorer la qualité du service, notamment pendant les périodes de forte consommation.

Université «Mohamed-Tahri» de Béchar
**Plaidoyer pour des solutions
innovantes en gestion hydrique**

Les participants à une rencontre internationale ouverte vendredi soir à l'université Mohamed-Tahri de Béchar (UTMB) ont plaidé pour l'adoption de solutions innovantes et durables en matière de gestion des ressources hydriques et d'adaptation aux changements environnementaux. Pour les participants, dont des chercheurs, experts et cadres centraux, cette rencontre qui s'est tenue sous le thème "les ressources en eau les changements environnementaux", représente une opportunité d'explorer des solutions innovantes et durables pour la gestion des ressources hydriques et l'adaptation aux changements environnementaux. Elle offre un cadre propice à la mobilisation collective et au renforcement de la coopération entre les différentes parties prenantes, ont-ils souligné. Dans son allocution d'ouverture, le directeur général de la recherche scientifique et technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha, a annoncé la création d'un réseau national thématique dédié à la recherche scientifique sur l'eau, visant à consolider la stratégie nationale pour la sécurité hydrique.

El-Affroun (Blida)

260 hectares pour accueillir 30.000 logements

Les services de la daïra d'El-Affroun, wilaya de Blida, ont affecté une assiette foncière de 260 hectares pour la réalisation d'une tranche du programme «AADL 3», qui comprend 30.000 logements, a-t-on appris mardi auprès de ces services. Le secrétaire général de la daïra, Noureddine Kaouane, a expliqué, à l'APS, qu'une assiette foncière qui s'étend sur une superficie de 260 hectares, située au sud-ouest d'El-Affroun, a été affectée pour accueillir 30.000 logements de type location-vente, du programme «AADL 3», dont a bénéficié la wilaya. Le responsable a précisé que suite à l'examen du schéma directeur d'aménagement et de construction et à l'inspection du terrain par les comités techniques, il a été décidé d'affecter cette assiette située à côté de l'autoroute est-ouest et de l'Université Ali Lounici pour la construction de la majorité du nouveau programme de logements, formule location-vente. Selon M. Kaouane, d'autres projets de logements seront implantés à l'avenir sur ce terrain, vu le déficit



en foncier accusé au niveau de cette wilaya après épuisement d'une partie importante des terrains à bâtir à la suite de la construction de nouveaux projets de logements et de pôles urbains au cours des dernières années, surtout dans la partie est de la wilaya. Parallèlement au lancement des travaux visant à achever cette

tranche importante du programme «AADL3», il est prévu que la construction d'installations et de structures de services, telles que des établissements d'enseignement et de santé, démarre dans une première phase, dans l'objectif de réaliser un pôle résidentiel complet, selon le secrétaire général de la daïra.

Rencontre régionale des médias à Constantine

La nécessité de fortifier le métier de journaliste et d'améliorer sa performance soulignée

Les participants à la 2ème rencontre régionale qui a réuni, à Constantine, des journalistes et des professionnels des médias, ont souligné, dans leurs recommandations, la nécessité de fortifier le métier de journaliste et d'améliorer sa performance pour faire face aux défis actuels. Parmi les recommandations issues des ateliers organisés dans le cadre de cette rencontre, exprimées par les participants des différentes institutions médiatiques, figure "la nécessité de maîtriser les technologies avancées, notamment l'intelligence artificielle, et la technologie 5G" en tant que choix stratégique pour que la pratique médiatique apte à relever les défis, à suivre le rythme des évolutions et à protéger le pays des campagnes malveillantes qui le ciblent de l'étranger. Il a également été souligné "l'importance d'une transition sûre et mesurée vers la numérisation, à travers la fourniture des équipements et des matériels d'accompagnement, et l'intensification des formations spécialisées dans le domaine, afin de permettre aux journalistes d'acquérir les compétences techniques nécessaires pour faire face aux transformations que vit le secteur". Les recommandations ont également mis l'accent sur "la nécessité d'échanger des expériences avec les pays leaders dans le domaine des médias, et d'intégrer l'intelligence artificielle dans le journalisme selon des normes professionnelles qui respectent l'éthique de la profession". Les participants aux ateliers ont appelé, dans le même contexte, à "renforcer le partenariat entre les institutions médiatiques et les universités", et à "former les journalistes aux disciplines techniques, afin de leur per-

mettre de s'imprégner durablement des connaissances acquises et de parvenir à un véritable professionnalisme en matière de performances professionnelles". Les participants ont également insisté sur "l'importance de construire un environnement médiatique participatif, basé sur la coopération entre les différents médias et la société civile, afin de renforcer la transparence et de contribuer à la diffusion d'une culture de l'information exacte", soulignant aussi "la nécessité de disposer de plateformes numériques qui permettent aux citoyens d'interagir avec les informations rapportées par la presse, ce qui contribue, a-t-on estimé, à "renforcer la sensibilisation du public". La rencontre régionale, qui a réuni des journalistes, des professionnels des médias et des universitaires venus de plusieurs wilayas de l'est du pays, telles que Jijel, Sétif, Guelma, Annaba, Borg Bou Arreridj, El Tarf, Khenchela, Souk Ahras et Mila, s'est déroulée en 4 ateliers dédiés au "nouvel arsenal juridique régissant le secteur de la com-

munication et la déontologie", "la réalité du journalisme audiovisuel, écrit et électronique à la lumière des nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des technologies 5G", "la communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie" et "la formation spécialisée et continue avec vision prospective sur les métiers de l'avenir". Rappelons que lors de cette rencontre régionale, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a souligné que "les médias nationaux sont tenus de faire front face aux campagnes malveillantes visant les symboles de l'Etat", et insisté sur "l'importance de la formation et de la maîtrise des technologies de l'information et de la communication pour construire un front médiatique fort, qui soit au diapason de la trajectoire de développement du pays. M. Meziane a également fait part de l'engagement de son département ministériel à concrétiser les recommandations des ateliers qu'il a considérées en tant que "feuille de route pour la promotion du secteur".

Université d'Ouzera (Médéa)

Mise en service de la plateforme technologique de prototypage rapide

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, mardi, au campus universitaire d'Ouzera, à l'est de Médéa, à la mise en service de la plateforme technologique de prototypage rapide appelée à booster le développement des Start-Up. "L'entrée en service de la plateforme technologique de prototypage rapide vient valoriser les résultats de la recherche scientifique, offre la possibilité aux étudiants de créer des Start-up, et renforce le rôle stratégique de l'étudiant dans la création de la richesse et le développement de l'économie du savoir et de l'innovation", a déclaré le ministre en marge de la mise en service de la plateforme. La plateforme va "assurer également une valeur ajoutée à l'économie nationale à travers la création de nouveaux postes d'emploi et de la richesse, et aura un apport bénéfique pour l'Université en lui assurant des ressources financières en mesure de garantir son autonomie", a ajouté le ministre. M. Baddari a souligné, en outre, qu'une telle structure "va aider à la transformation des idées des étudiants et des enseignants en services et en produits dont profitera le citoyen". La plateforme technologique de prototypage permet aux étudiants et aux enseignants de réaliser des modèles de produits ou de composants servant à la fabrication de prototype grâce à l'impression en 3D, réduisant ainsi les charges de fabrication que supportait auparavant le concepteur, selon les explications fournies sur place. Le ministre a procédé, au sein du même campus universitaire, à l'inauguration du laboratoire de fabrication, spécialisé dans la modélisation et la conception des projets, avant de se déplacer à l'annexe de Médecine, sise au pôle universitaire de Médéa où il a procédé aussi à la mise en service de la bibliothèque numérique. Il a estimé que toutes ces réalisations sont "un acquis supplémentaire pour les étudiants, dans le cadre de la numérisation de l'Université algérienne qui constitue l'un des axes majeurs du développement de l'enseignement supérieur", a-t-il affirmé.

Bouira

Mort d'un jeune percuté par une voiture à l'autoroute Est/Ouest

Un jeune âgé de 39 qui répond aux initiales de Z.A. est mort après avoir été percuté par une voiture, hier, à l'autoroute Est/Ouest au niveau de la commune d'El-Asnam qui se situe à quelques 11 Km au cardinal est du chef-lieu de la Wilaya de Bouira, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile de la Wilaya. L'accident s'est produit aux alentours de 18H au niveau de l'autoroute Est/Ouest vers Sétif, où une voiture touristique a mortellement percuté le jeune homme de 39 ans, selon toujours la même source. Les éléments de la protection civile sont intervenus pour transférer la dépouille mortelle de la jeune victime vers la morgue de l'hôpital dans la ville de Bechloul. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les éléments de la gendarmerie pour déterminer les circonstances de ce drame. T.HOCINE

Boumerdès

Plusieurs nouvelles structures éducatives à la prochaines rentrée scolaire

Plusieurs nouvelles structures éducatives seront réceptionnées et mises en service à Boumerdès, au titre de la prochaine rentrée scolaire (2025/2026), ce qui permettra d'améliorer les conditions de scolarisation et de venir à bout de la surcharge des classes, a indiqué lundi une source de la wilaya. Il s'agit de 29 complexes scolaires, 5 lycées, 12 écoles de cycle moyen, 96 classes d'extension dans le primaire, 20 classes d'extension dans le moyen et 9 classes d'extension dans le cycle secondaire, qui seront réceptionnés en 2025, selon le plan de tra-

vail du secteur des équipements publics chargé de la réalisation et du suivi de ces projets, présenté lors d'une session ordinaire de l'APW. En outre, 8 unités de détection et de surveillance, 15 cantines scolaires, une demi-pension dans le cycle moyen et une salle de sport dans le cycle secondaire, sont en cours de construction, selon la même présentation. Ces projets de développement s'ajoutent à d'autres dont a bénéficié le secteur de l'Éducation nationale, et qui sont entrés en service en 2024, dont 22 complexes scolaires, deux écoles du cycle moyen, un lycée, 43

classes d'extension dans les trois cycles d'enseignement, et 27 cantines scolaires. Au cours de l'année 2024, le secteur a également bénéficié de 73 opérations d'équipement et d'aménagement d'écoles primaires, dont 59 ont été achevées à ce jour, avec un coût financier de plus de 670 millions de DA. 47 autres opérations d'équipement d'écoles primaires et cantines avec un coût financier de plus de 200 millions de DA, et 8 autres opérations d'approvisionnement en appareils de chauffage, ont également été réalisées en 2024, selon le même exposé.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/12/01 تحت رقم فهرس: 7027 واعتماد تقرير الخبرة والمنجز من قبل الخبير تمام مجد المودع بتاريخ 2024/12/16 وبالتالي النتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليه مسعود يومدين المولود بتاريخ: 1975/07/23 ببوقيرات مستغاثم مع تعيين المدعي مسعود رايح مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبليدية ببوقيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم المؤرخ في 2021/02/02 فهرس رقم 21/00466 اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير مصلي نذير المودع لدى أمالة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/03/03 ، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع سكران عبد الغني المولود بتاريخ 1980/05/06 ببوقيرات ولاية مستغاثم لأبيه موفق ولد ناني و أمه سكران فاطمة بنت عبد القادر، وتعيين المدعي في الرجوع سكران نور الدين المولود بتاريخ 1975/01/13 ببوقيرات ولاية مستغاثم مقدما عنه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية مع الأمر بنشر الحكم الحالي بلوحة إعلانات المحكمة و بالبليدية مقر سكناه للإعلام وتحميل المدعي المصاريف القضائية. أمر ضابط الحالة المدنية لبليدية ميلاد المحجور عليه بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، وذلك يسعى من ممثل النيابة العامة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط

24.04.2025

الدويان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلغوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبع منقول بالمزاد العلني

يطلب من السيد بن عودة عباس وعريبي رشيدة: العنوان ب : حي الونام عمارة 92 رقم الباب 21 بليدية صيادية مستغاثم، ضد : بن عودة كنزة ابن مجد. العنوان ب : دوار الخلايفية بليدية خير الدين مستغاثم. أمر بالحجز على منقول الصادر عن رئيس محكمة عين تالاس المؤرخ في 2025/01/06 تحت رقم الترتيب 25/00024، تنفيذًا ببناء على الحكم الصادر عن قسم الجلسع لدى محكمة عين تالاس المؤرخ في 2024/05/22 الفهرس رقم 24/02016 المؤيد والمعدل بالقرار 2024/07/09 الفهرس رقم 24/05508 المهور بالصيغة التنفيذية رقم 24/519 المؤرخة في 2024/10/23، نحن الأستاذة بلغوتي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع رقم 04 مستغاثم نعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/07 على الساعة 12:00 بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. التعيين: كرتيفية بوزن 11.2 غ صنع محلي دون دمع ماعدا المعلق يحمل دمع 750) سلسلة بالموتيف بوزن 4,4 غ صنع محلي دون دمع ماعدا المعلق يحمل دمع 750، خاتم بوزن 2,6 غ صنع محلي دون دمع. زوج منقوش بوزن 3,1 غ صنع محلي دون دمع السعر الإفتتاحي: قدر الثمن الأساسي للمحجوزات بمبلغ 362.100 دج حسب الخبرة المنجزة من طرف مفتشية التحقيقات ومراقبة الضمان ولا يجوز بيع المحجوزات بتمن أقل من قيمتها الحقيقية حسب تقدير الخبرة. إذا لم يتقدم أحد لشرائها بالقيمة المقررة لها ولم يقبل الدائن استيفاء دينه منها عينا بهذه القيمة ، أجل البيع إلى تاريخ آخر مع إعادة نشر الإعلان عن البيع والتعليق بشكل أوسع وفي هذه الحالة تباع لمن يقدم أعلى عرض ولو بتمن أقل مما عُرضت به طبقا للمادة 709 من ق ا م ا.

المحضرة القضائية

24.04.2025

الدويان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلغوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبع منقول بالمزاد العلني

يطلب من السيد بنواتي منصورية. العنوان : 03 شارع بن كردال مستغاثم، ضد : قسوس عبد الحق. العنوان: طريق حاسي ماماش مزغان مستغاثم. أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة مستغاثم مكتب الرئيس المؤرخ في 2024/09/23 تحت رقم الترتيب 24/00726، تنفيذًا للحكم الصادر عن القسم المدني لدى محكمة مستغاثم المؤرخ في 2018/06/11 فهرس رقم 18/03550 والمؤيد بالقرار المؤرخ في 2018/12/03 نفهرس رقم 18/01708 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 20/12/2 المؤرخة في 2012/2 والمؤيد بالقرار المؤرخ في 2018/12/03 فهرس 18/1708 018. ببناء على محضر الحجز والنموذج المؤرخ في 2024/11/19، ببناء على محضر قيد دائن المؤرخ في 2025/02/04 لتسند الممثل في القرار الصادر عن الغرفة الجزائية لدى مجلس قضاء مستغاثم المؤرخ في 2018/02/18 تحت رقم الفهرس 18/00917 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 18/246 والمؤرخة في 2018/05/03. نحن الأستاذة بلغوتي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغاثم. نعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/07 على الساعة 12:00 بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. التعيين: مركية مسجلة تحت رقم 119-27-10231 رمادية اللون الصنف داسيا النوع vpr. السعر الإفتتاحي: تباع الأموال لمن يقدم أعلى عرض وإذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لتضع العروض أو قلة المزايدين تباع الأموال لمن يقدم أعلى عرض وباي تمن في الجلسة اللاحقة للبيع.

المحضرة القضائية

24.04.2025

الدويان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلغوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبع منقول بالمزاد العلني

ويطلب من السيد اليك الوطي الجزائري وكالة 871 مستغاثم. العنوان: مستغاثم، ضد : الشركة ذات المسؤولية المحدودة كليليو دو بيلفوستيك بخروبي المعلقة من قبل مسيرها بخروبي عبد الرحمن. العنوان: نهج ولد عيسى بقاسم مستغاثم. ببناء على أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة مستغاثم مكتب الرئيس المؤرخ في 2023/08/24 تحت رقم الترتيب 23/00694 والمتضمن أمر بحجز وبيع منقول موهون نحن الأستاذة بلغوتي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغاثم. نعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/07 على الساعة 12:00 بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. التعيين : لتعاد الممثل في:

- 1-scanner 64 coupes type incisive et marque:philips
- 2- table de radiologie télécummande type:levia marque primax
- 3-table de radiologie avec 02 captures type riviera marque primax
- طولة الأشعة 02 مستشعرات النوع ريفيرا العلامة بريماكس
- ازواجية البكو ، النوع philips 02-affiniti 50 العلامة التجارية بريماكس فليس
- 62- échodoppler type: philips
- جهاز التصوير الشعاعي النوع جرة بدقة ميكرووس العلامة التجارية فيليبس
- السعر الإفتتاحي : حدد السعر الإفتتاحي للعدد المحجوز بمبلغ إجمالي قدره : 121.480.000 دج. مائة وواحد و مئرون مليون وأربعمائة وتسعون ألف دينار جزائري مفضلة كما يلي: 1- المبلغ الضموني 64 النوع استيفاء العلامة التجارية فيليبس بمبلغ 65.593.000 دج. 2-طولة الأشعة يتقدم عن بعد النوع أيضا العلامة التجارية بريماكس بمبلغ 23.775.000 دج. طولة الأشعة 02 مستشعرات النوع ريفيرا العلامة التجارية بريماكس بمبلغ 6.300.000 دج. ازواجية البكو ، النوع الفيتي 50 العلامة التجارية بريماكس فليس بمبلغ 5.375.000 دج 2 × = 10.750.000 دج. جهاز التصوير الشعاعي النوع جرة بدقة ميكرووس العلامة التجارية فيليبس بمبلغ 18.062.000 دج. حسب الخبرة المنجزة من طرف الخبير بورحلة مصطفى والمودع بتاريخ

المحضرة القضائية

24.04.2025

الدويان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلغوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبع منقول بالمزاد العلني

يطلب من السيد: المؤسسة الوطنية للمنتجات المنجمية غير الحديدية والمواد الثقيلة اينوف وحدة ازويو الممثلة بمديرها العام العنوان ب : 98 BPسيدي بن بفي وهران والتي اختارت مكتبنا كموظن مختار المباشرة إجراءات التنفيذ، ضد : شركة ذات مسؤولية المحدودة المسماة SMTRA الممثلة بمسيرها. العنوان المنظمة الصناعية فرانكة، مستغاثم. أمر بالحجز على منقول الصادر عن محكمة رئيس المحكمة الجزائية المختصة مستغاثم المؤرخ في 2024/10/23 تحت رقم الترتيب 24/000359. ببناء على الحكم الصادر عن القسم التجاري لدى محكمة وهران المؤرخ في 2023/01/16 فهرس رقم 23/00310 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 2023/12/16 المؤرخة في 2023/12/17. نحن الأستاذة بلغوتي زهرة محضرة قضائية لدى محكمة مستغاثم الكائن مكتبها بحي 100 مسكن ع ب رقم 04 مستغاثم. نعلن عن بيع منقول بالمزاد العلني وذلك بتاريخ 2025/05/07 على الساعة 12:00 بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه. التعيين La Machine A Coffrage Glissant آلة رصف الفوالب الإنزلاقية. آلة أشغال تحمل رقم التسجيل 042-01039-48، آلة أشغال تحمل رقم التسجيل 02822-042-31. مستشعرات النوع لرقيم التسجيل 01501-311-27 المركبة الحاملة لرقم التسجيل 308-27-04753. السعر الإفتتاحي: الثمن الأساسي للبيع لا يقل عن قيمة الدين طبقا لنص المادة 706 من ق ا م ا والمقدر 46.372.395,07 دج

المحضرة القضائية

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : إفراغ الحكم المؤرخ في 2021/02/02 فهرس رقم 21/00466 اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير مصلي نذير المودع لدى أمالة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/03/03 ، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي عليه في الرجوع سكران عبد الغني المولود بتاريخ 1980/05/06 ببوقيرات ولاية مستغاثم لأبيه موفق ولد ناني و أمه سكران فاطمة بنت عبد القادر، وتعيين المدعي في الرجوع سكران نور الدين المولود بتاريخ 1975/01/13 ببوقيرات ولاية مستغاثم مقدما عنه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية مع الأمر بنشر الحكم الحالي بلوحة إعلانات المحكمة و بالبليدية مقر سكناه للإعلام وتحميل المدعي المصاريف القضائية. أمر ضابط الحالة المدنية لبليدية ميلاد المحجور عليه بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، وذلك يسعى من ممثل النيابة العامة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2024/12/01 تحت رقم فهرس: 7027 واعتماد تقرير الخبرة والمنجز من قبل الخبير تمام مجد المودع بتاريخ 2024/12/16 وبالتالي النتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليه مسعود يومدين المولود بتاريخ: 1975/07/23 ببوقيرات مستغاثم مع تعيين المدعي مسعود رايح مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبليدية ببوقيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا، حضوريا، في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعي عليها بعد الترتيع جلايلي خديجة المولودة بتاريخ 2005/09/04 ببوقيرات مستغاثم ، لأبيها الصائق و لأمها بن عمارة سعيدة ، مع تعيين أبوها المدعي بعد الترتيع جلايلي صائق مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبليدية ببوقيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي بعد الترتيع. وتحميل المدعي المصاريف القضائية والمتعلقة بالدعوى الحالية ، والدعوى السابقة بما فيها رسمهما القضائيين والمقدر بمبلغ تسعمائة دينار جزائري (900 دج) وكذا مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط

24.04.2025

الدويان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغاثم

الأستاذة : بلغوتي زهرة

حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغاثم

الهاتف الفاكس : 045.41.72.04

نشر مستخرج من قائمة شروط البيع

ليبع منقول بالمزاد العلني

يطلب من السيد بنك الخليج الجزائر شركة أسهم ممثل من طرف مديره العام. العنوان : طريق الشرافة دالي ابراهيم الجزائر. والذي اختار مكتبنا موطنًا له . تنفيذًا لعقد الرهن القاتوني المؤسس لصالح البنك و المقيد بدخول قيد الرهن الاتفاقي المؤرخ في 2013/05/14 بمكتب الأستاذ بن عبد الله مجد والمشهر بتاريخ 2013/05/19 والمهور بالصيغة التنفيذية رقم 198 المؤرخة في 2019/04/01 نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/04/28 على الساعة 10:00 صباحا بمحكمة سيدي علي وذلك أمام قاضي البوع العقاري. التعيين : مسكن كائن ببليدية حجاج ولاية مستغاثم ، بحي دوار الزين يحتوي على طابق أرضي يتكون من غرفة (1) واحدة ، مطبخ ، صالة ، بهو ، مراب ، ومرحاض تبلغ مساحته مائة متر مربع (100م²) والذي يحمل مراجع المسح قسم 24 مجموعة ملكية رقم 64. السعر الإفتتاحي يتم تقديره بمبلغ قدره 10.971.000,00 دج عشرة ملايين وتسعمائة وواحد وسبعون ألف دينار جزائري في مرحلة العروض لمن تقدم بأي عرض.

المحضرة القضائية

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مجلس قضاء مستغاثم

محكمة مستغاثم

القسم شؤون الأسرة

باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا ، حضوريا، في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعي عليها بعد الترتيع جلايلي خديجة المولودة بتاريخ 2005/09/04 ببوقيرات مستغاثم ، لأبيها الصائق و لأمها بن عمارة سعيدة ، مع تعيين أبوها المدعي بعد الترتيع جلايلي صائق مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبليدية ببوقيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي بعد الترتيع. وتحميل المدعي المصاريف القضائية والمتعلقة بالدعوى الحالية ، والدعوى السابقة بما فيها رسمهما القضائيين والمقدر بمبلغ تسعمائة دينار جزائري (900 دج) وكذا مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الولاية غليزان

البلدية: مقر الولاية

الرقم: 01

وصل تسجيل التصريح التأسيسي للجمعية

بمقتضى القانون -12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 17 أفريل 2025

تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المسماة: تسمية الجمعية: جمعية النشاطات الثقافية والاجتماعية لولاية غليزان

الكائن مقرها ب حي المحطة الثانية رقم 11 غليزان.

رئيس الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية: بن صلاي لزرق

تاريخ و مكان الميلاد 10-08-1979 بغليزان.

القاطن ب : حي المحطة الثانية رقم 11 غليزان

24.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الولاية غليزان

البلدية: مقر الولاية

الرقم: 01

وصل تسجيل التصريح التأسيسي للجمعية

بمقتضى القانون -12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق ل 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 17 أفريل 2025

تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المسماة: تسمية الجمعية: جمعية النشاطات الثقافية والاجتماعية لولاية غليزان

الكائن مقرها ب حي المحطة الثانية رقم 11 غليزان.

رئيس الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التأسيسية: بن صلاي لزرق

تاريخ و مكان الميلاد 10-08-1979 بغليزان.

القاطن ب : حي المحطة الثانية رقم 11 غليزان

24.04.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez le numéro

0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), âgé de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Le public mouloudéen de retour au stade Zabana

MCO-OA: El-Hamri face à un tournant

Par Rachid B.

Avec vue imprenable sur la zone de relégation dont deux points le séparent seulement, le Mouloudia d'Oran est dans l'obligation de gagner demain au stade Ahmed Zabana où il accueillera à partir de 18h l'Olympique d'Akbou. Le représentant du football béjaoui parmi l'élite professionnelle est, d'ailleurs, un concurrent direct dans cette course au maintien que le MCO doit impérativement battre pour espérer garder intactes ses chances de pérennité à ce niveau. L'OA garde, à ce propos, un excellent souvenir de son dernier passage dans le temple d'El-Hamri à la faveur d'une qualification aux seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens du club hôte voilà deux saisons à l'issue d'une séance de tirs au but parfaitement maîtrisée. Ce qui laisse croire que les Akbouciens ne seront pas en terre inconnue ce vendredi, ce qui

n'est certainement pas pour faciliter la tâche mouloudéenne. Une mission ardue mais que le coach Abdelkader Amrani entend bien mener à son terme, notamment après les signaux positifs perçus lors de la balade amicale face à l'IRB El-Kerma, mardi en fin de journée. La large victoire (5-1) grâce à des but de Amrane (20'), Boukhelda(33' et 39'), Aribi (52') et Goudjil (90') a, en effet, permis au staff technique mouloudéen de huiler les mécanismes et de mettre dans les conditions du réel son onze-type de façon à le préparer de la meilleure des façons aux difficultés attendues demain face à un pensionnaire de l'élite qui avait, rappelle-t-on, remporté la manche aller (3-1). Plus que jamais conscient que tout autre résultat qu'un succès demain aurait de graves conséquences sur le futur proche du club et d'énormes répercussions sur le mental des joueurs et même des supporters, l'expérimenté Amrani n'a cessé, tout au

long du micro-cycle hebdomadaire, de motiver son groupe et de le transcender, convaincu qu'il pouvait rééditer la même prestation qu'à Sétif mais avec l'efficacité offensive en plus. Et c'est justement le point sur lequel a énormément insisté le patron technique des Rouge et Blanc qui devra, d'ailleurs, garder le même circuit préférentiel et les mêmes éléments à vocation offensive pour plus de fluidité dans le jeu avec, la possibilité néanmoins, de lancer en cours de match un attaquant supplémentaire que devrait être Karim Aribi, voir l'Ivoirien Sylva. Côté tribunes, une imposante affluence est attendue dans les travées du stade Ahmed Zabana aussi bien en raison de l'importance de cette rencontre pour l'avenir du Mouloudia en Ligue 1 qu'à la faveur de la fin de suspension à domicile de la galerie oranaise après de longs mois de suspension conséquemment aux événements qui ont entouré le match d'El-Bayadh.

Déroulement des matchs dans un esprit de fair-play

Le président de la FAF interpelle les responsables de clubs

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a exhorté les responsables des clubs de la Ligue 1 professionnelle "à faire preuve de responsabilité, à bannir les discours haineux et à veiller au bon déroulement des matchs dans un esprit de fair-play, de sérénité et dans le respect des règles", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Le président de la FAF a réuni mardi, au siège de la FAF, les présidents des clubs de la Ligue de football professionnel dans le cadre d'une réunion de coordination et de concertation, en présence de représentants des pouvoirs publics ainsi que des services de sécurité, partenaires clés dans l'organisation et l'encadrement des championnats à l'échelle nationale, a indiqué la même

source. Les échanges ont principalement porté sur l'évaluation de la situation générale du football professionnel, et sur la gestion de cette fin de saison, marquée par des tensions liées aux enjeux sportifs. "Les discussions ont été franches entre les différents acteurs du football national, qui se sont engagés à adopter une attitude responsable afin de terminer le championnat dans les meilleures conditions possibles", a conclu le communiqué de la FAF. Une réunion similaire a été tenue, lundi, entre le président de la FAF et les arbitres d'élite, dans le cadre d'une rencontre de mobilisation et de sensibilisation, dans un contexte marqué par certaines insuffisances arbitrales constatées lors de récentes rencontres. Au cours de la rencontre, M. Sadia exprimé sa vive préoccupation face à ces

manquements. Il a toutefois instruit la Commission Fédérale d'Arbitrage à les analyser avec discernement, tout en renforçant l'accompagnement des arbitres à l'approche d'une fin de saison où les enjeux sportifs sont particulièrement importants. M. Sadi a également tenu à rappeler aux arbitres l'importance de la mission qui leur est confiée et le poids de la responsabilité qui en découle, tout en réitérant le soutien indéfectible de la Fédération à leur égard. Pour sa part, le directeur national d'arbitrage, Mehdi Abid Charef, a déclaré au site de la Fédération que la rencontre a été initiée par le président de l'instance, beaucoup plus pour "sensibiliser les arbitres sur les derniers matchs du championnat, et les inciter à assumer leur tâche et veiller à accomplir leur mission comme il convient".

Championnat d'Afrique de football scolaire 2025

Les Algériens fixés sur leurs adversaires

La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15), évoluera dans le groupe (A) à la 3e édition du championnat d'Afrique de football scolaire 2025, avec notamment le Ghana, pays hôte (23-26 avril), selon le tirage au sort effectué lundi à Accra. Outre le Ghana, les footballeurs scolaires algériens seront opposés également à leurs homologues de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda. Le groupe B est composé, quant à lui, de la Tanzanie, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, et de la RD Congo. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales. La sélection algérienne scolaire masculine de football (U15), à pied d'œuvre depuis dimanche à Accra, avait validé son billet pour cette 3e édition, après avoir terminé en tête du classement du tournoi qualificatif de la zone d'Afrique du nord, fin janvier 2025 à Oran. Huit (8) nations, dans les catégories U15 garçons et filles, se disputeront le sacre final. Vainqueur de la précédente édition chez les filles, l'Afrique

du Sud remettra son titre en jeu, après sa victoire face au Maroc l'an passé en Tanzanie. Chez les garçons, la Tanzanie, titrée à domicile face à la Guinée, défendra également son trophée. Les vainqueurs des tournois masculin et féminin recevront chacun une dotation de 300.000 dollars, les finalistes 200.000 dollars, tandis que les médaillés de bronze se verront attribuer 150.000 dollars. Ces montants sont exclusivement destinés au financement de

projets de développement dans les établissements scolaires. Résultats du tirage au sort : **Garçons :** Groupe A : Ghana (hôte), Ouganda, Afrique du Sud, Algérie Groupe B : Tanzanie (tenant du titre), Sénégal, Côte d'Ivoire, RD Congo **Filles :** Groupe A : Ghana (hôte), Maroc, Bénin, Malawi Groupe B : Afrique du Sud (tenant du titre), Ouganda, RD Congo, Gambie

FAF

«Ziani va nous rejoindre à la DTN»

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), Ali Moucer, a annoncé ce mardi l'arrivée du milieu offensif international algérien, Karim Ziani, au sein de l'organigramme de la DTN, sans pour autant préciser la tâche qui lui sera attribuée. "L'organigramme de la DTN est en cours d'élaboration. La nomination de Karim Ziani est une chose importante. J'ai besoin que Karim soit avec nous, j'ai eu plusieurs échanges avec lui. Il a la chance d'avoir, avec Nedder (sélectionneur des U20) et Ghimouz (sélectionneur des U15), des garçons compétents avec une grande expérience. C'est aussi dans cet état d'esprit qu'il a prévu de venir, apprendre, ensuite prendre des responsabi-

tés importantes", a-t-il indiqué a cours d'une conférence de presse, tenue à la salle du stade Nelson-Mandela. Ali Moucer a été nommé à la tête de la DTN en décembre dernier, en remplacement d'Ameur Mansoul, ce dernier avait demandé à la FAF de le décharger de sa mission. "Je souhaite mettre en place une équipe, car j'attache énormément d'importance au travail partagé, pour que je puisse prendre les meilleures décisions. Il nous faut un certain nombres de collaborateurs, certains sont déjà sur place, à l'image des sélectionneurs des U20 et U17", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner: "L'action sur la formation c'est de former les entraîneurs, pour qu'ils puissent mieux former les joueurs avec qui ils sont ensemble tous les jours.

Championnat national militaire de lutte associée

16 équipes en lice à Tindouf

Seize équipes, représentant les différents commandements des forces, les Régions militaires et les grandes unités militaires, prennent part au championnat national militaire de lutte associée qui a débuté, lundi, à la salle omnisports "Mustapha Zitouni" à Tindouf-Lotfi. Pas moins de 157 athlètes, dont 96 en lutte libre et 61 en lutte gréco-romaine, se mesureront dans cette compétition nationale militaire officiée par des arbitres de la fédération algérienne de lutte (FAL), a indiqué le chef de service régional des sports militaires à la 3ème Région militaire (3èmeRM-Béchar), le lieutenant-colonel Tahar Kerache. Dans son allocution d'ouverture au nom du commandant de la 3e RM, le commandant du secteur opérationnel Sud de Tindouf, le Général-major Kamel Meradji, a souligné, devant une assistance composée d'officiers et cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) et des autorités locales, l'importance que revêtent les sports militaires dans la parfaite préparation du combattant, de la formation physique et psychologique du militaire. Il a indiqué que l'institution militaire focalise sur la généralisation de la pratique sportive chez les éléments de l'ANP, dont la lutte associée qui contribue à la formation physique et psychologique du militaire, lui permettant de surmonter les difficultés et de développer ses capacités d'endurance. Devant s'étaler sur quatre jours, ce championnat national militaire de lutte associée sera clôturé par une cérémonie de remise de prix aux vainqueurs.

Haltérophilie

Kamel Saïdi élu membre du bureau exécutif de l'UA de la discipline

Le président de la Fédération algérienne d'Haltérophilie (FAH), Kamel Saïdi, a été élu membre du bureau exécutif de l'Union africaine de la discipline, lors de l'Assemblée générale tenue mardi à Moka, à l'île Maurice, en marge des championnats d'Afrique qui se déroulent du 20 au 28 avril, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Le président de la FAH a été élu membre du bureau exécutif de l'Union Africaine, après avoir obtenu la confiance de la majorité des membres participant à l'Assemblée générale. "Cette élection est l'aboutissement des efforts de l'Algérie pour développer l'haltérophilie sur le continent et reflète son statut croissant au niveau africain", a-t-on ajouté. Dans le même contexte, les Algériens Dr. Fares Abdelghani et Dr. Ait Messaoud Abdelghani, ont été élus, respectivement, au Comité de recherche et de formation et au Comité médical, "ce qui met en évidence la présence forte et effective de l'Algérie au sein des instances de l'Union Africaine et confirme l'engagement de l'Algérie à contribuer au développement de ce sport à différents niveaux techniques, médicaux et scientifiques", a précisé la même source. La Fédération algérienne d'Haltérophilie a félicité l'ensemble des élus et exprime sa fierté de cette représentation distinguée qui reflète la compétence des cadres algériens et la confiance placée par les partenaires africains en leurs compétences.

Ministère de la Culture et des Arts

Journée d'étude pour évaluer la performance des établissements de formation artistique



Le ministère de la Culture et des Arts, a organisé, mardi à Alger, une journée d'étude au profit des établissements de formation artistique sous tutelle, en vue d'évaluer la performance et de prospecter l'avenir. Placée sous le thème "Qualité de la performance et opportunités de développement", cette journée d'étude intervient sur fond des défis rencontrées par ces établissements aux niveaux, national et régional, constituant ainsi une halte propice à une évaluation globale de la réalité de la formation dans les domaines des arts et du patrimoine, et une occasion pour analyser la performance actuelle, passer en revue les principales problématiques et échanger l'expertise et expériences réussies. Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Sid Ali Sbaa, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que la formation spécialisée dans le domaine des arts et du patrimoine constituait "un fondement essentiel de l'économie culturelle" et "un enjeu national de qualité et d'excellence", en sus de contribuer "à la formation d'un capital humain", apte à l'innovation, à la production et à la concurrence sur le marché national et international. Il a souligné, en outre, que cette journée de formation visait à prospecter l'avenir des établissements de la formation artistique "pour atteindre un plus haut niveau de professionnalisme, de qualité de performance et mieux répondre aux défis actuels", mais aussi à trouver "une nouvelle dynamique" fondée sur un partenariat avec tous les acteurs de la formation. A cette occasion, M. Ballalou a appelé à l'ouverture d'ateliers d'évaluation des processus de formation dans les domaines des arts et du patrimoine tenant compte des acquis réalisés à l'effet de les valoriser et de combler le manque enregistré, en prévision du "développement d'une vision aux contours clairs reposant sur des propositions pratiques et réalistes contribuant à la promotion de la performance générale des établissements de formation". De son côté la cheffe du département du suivi des projets numériques au Haut-commissariat à la numérisation (HCN), Selma Badra Meguellati a présenté un exposé sur l'utilisation des outils numériques dans le domaine des arts et du patrimoine, à travers la restauration virtuelle, le renouvellement des programmes et des méthodologies, ainsi que l'intégration d'unités d'études sur des sujets numériques. Dans une présentation intitulée "L'entrepreneuriat dans le domaine des arts et du patrimoine", le chercheur Abdelhafid Sassi, du département des arts de l'université de Tlemcen a mis l'accent sur l'importance de l'économie créative et de l'entrepreneuriat dans le secteur culturel, soulignant la nécessité de s'adapter aux transformations numériques en cours en sus de l'importance de la formation dans le domaine de la numérisation à la lumière des transformations que connaît le marché du travail. L'intervenant a estimé que l'université algérienne connaissait une "grande dynamique" dans le domaine de la culture entrepreneuriale, appelant à cet égard au renforcement et au soutien des industries culturelles et créatives. Cette journée d'études a été marquée par l'organisation de trois ateliers sur les ressources humaines, la gestion administrative et financière, la numérisation et l'entrepreneuriat, ainsi que l'amélioration de la performance pédagogique des établissements de formation artistique.

La dinanderie, un art ancestral transmis à travers les générations

La dinanderie en Algérie, cet héritage ancestral considéré de tout temps comme un artisanat de proximité, témoigne d'un art patrimonial à la profondeur culturelle et historique qui met en valeur la richesse artistique et la créativité hautement esthétique du savoir-faire algérien à travers des siècles. Les artisans algériens ont fait de cet art un support au récit quotidien de leur vie et de leur cité, façonnant ce précieux métal (cuivre) de différentes manières pour créer des moules aux formes exprimant des conceptions liées aux besoins en ustensiles d'usage quotidiens ou décoratifs, imprimés de motifs propres à chaque région du pays. Par le passé, l'Algérie a accueilli de nombreux artisans de différentes époques, à l'instar de ceux de la période ottomane, si bien que ce métissage eut un impact positif sur l'évolution des métiers, dont la dinanderie qui en est le reflet. Lors des fouilles archéologiques sur les sites de l'époque antique algérienne, des vestiges et objets en différents alliages et formes ont été retrouvés et sont actuellement conservés dans les musées nationaux. A cet égard, Mme Nabila Ait Said, spécialiste en archéologie, maître de conférences à l'Ecole nationale supérieure de conservation et restauration des biens culturels (ENSCRBC), a expliqué que bien avant, notamment à l'époque des Ottomans, "on travaillait beaucoup le cuivre" pour produire des objets propres à l'art de la dinanderie algérienne, dont le "Moud" (mesure d'aumône), le "Brasero" ou encore la "Lampe à huile". Elle a rappelé que, durant cette



période ottomane, nombre d'écrivains voyageurs, dont le Britannique Thomas Shaw et l'Espagnol Diego de Haedo, notamment, témoignent dans leurs écrits ou traductions, de l'"authenticité et de la prospérité de la dinanderie algérienne". L'enseignante à l'ENSCRBC a, néanmoins, souligné l'"interruption d'une partie de cette activité concentrée au Centre et à la Basse Casbah", suite à la démolition délibérée de ces deux endroits de la cité antique, par l'armée coloniale française quelques temps seulement après l'occupation. Pour sa part, Mme Meriem Guebailia, directrice du Musée Ahmed-Bey de Constantine, spécialiste en archéologie, a mis en avant l'évolution et le développement du métier de la dinanderie qui revient, a-t-elle dit, au fait que le "sol algérien a de tout temps était très riche en ressources minérales, notamment en cuivre". Ciselant, incisant, incrustant divers motifs ornementaux, l'artisan algérien, au geste accompli et hautement esthétique, transformait ses feuilles de cuivre en divers objets à usage quotidien, à l'instar des théières, mouds, braseros, lampes à huile, su-

criers, sceaux, pots, encensoirs, couscoussier et lanternes, entre autres. A Tlemcen, poursuit Mme Guebailia, "les objets présentent un décor qui se caractérise par un enchevêtrement d'arabesques créant des rinceaux sans fin, agrémentés de motifs floraux et géométriques". La mosquée de Sidi Boumedienne à Tlemcen (14e siècle) est "ornée de lanternes qui attestent de l'habileté dans la composition et la finesse d'exécution". Installé au domicile familial (Dar El Mekki) à Constantine, l'artisan dinandier, Salah Mekki, qui a participé à de nombreuses expositions nationales et internationales, continue d'entretenir ce noble métier, malgré les difficultés liées à la disponibilité de la matière première et au temps consacré à la réalisation de chaque ustensile ou objet de décoration. "J'ai toujours vu en ma passion d'exercer ce noble métier un héritage familial dédié à la défense du patrimoine culturel algérien", a-t-il confié à l'APS, avant d'ajouter : "Nous veillons à la transmission de notre savoir-faire", rappelant également que "les motifs gravés sur un objet renvoyaient à notre culture ancestrale".

Tamanrasset

Le rôle grandiose de la défunte Badi Lalla dans la promotion de l'art Tindi souligné

Le rôle grandiose de la défunte artiste Badi Lalla dans la promotion du chant Tindi et la préservation de ce genre culturel Targui a été unanimement souligné, à travers des témoignages recueillis mardi à Tamanrasset par l'APS auprès d'acteurs de la scène culturelle locale. Evoquant le souvenir de la Diva du Tindi, Ghizlane Fatna, cadre à l'Office du parc culturel national de l'Ahaggar (OPCNA) et chercheur dans le domaine du patrimoine immatériel, a indiqué que la regrettée, doyenne du chant targui "Tindi", a largement contribué à revivifier ce genre lyrique authentique, apanage de la région de Tamanrasset, et à le promouvoir à l'intérieur du pays et à l'étranger, à travers ses participations à de nombreuses manifestations culturelles et

musicales. La cantatrice Badi Lalla indiquait avoir commencé à s'initier dès son jeune âge, à 14 ans à peine, au chant Tindi, et a continué à valoriser cet art jusqu'à son dernier souffle, a confié Mme Ghizlane se référant à un entretien sonore enregistré en 2023 avec la défunte. Et d'ajouter que la regrettée s'est attelée durant toute sa vie à préserver les us et coutumes de la région, appelant, à travers ses poésies, à la sauvegarde de ce legs séculaire chantant la femme, la paix, et le désert envoutant. Pour sa part, le membre de l'association socioculturelle pour la dynamisation de la société civile, Ahmed Karzika, a affirmé que la défunte doyenne du Tindi, issue et ayant grandi dans un milieu modeste, s'est jalousement attachée à la culture et au patri-

moine immatériel de la région, qu'elle laissait transparaître à travers la musique Tindi et une production lyrique chantant, entre autres, le Sahara et ses secrets, ainsi que le dromadaire en tant que monture de l'homme targui. Abondant dans le même sens, le journaliste et membre associatif, Abderrazak Hadji, dit de la défunte artiste Badi Lalla, dont la notoriété a dépassé les frontières du pays, qu'elle était très attachée à l'habit traditionnel de la région et accompagnait sa musique Tindi par des textes interprétés en langue Imouhag. La défunte Badi Lalla, aimée et respectée par tous et trait d'union et de communication entre les artistes de cette région du Grand Sud, représentait un modèle de préservation du patrimoine culturel local, a ajouté M. Hadji.

Cachemire indien

Des hommes armés ouvrent le feu sur un groupe de touristes : le bilan monte à 26 morts

Une organisation cache-mirie a revendiqué l'attaque contre des touristes de ce 22 avril 2025, en disant protester de la sorte contre l'installation d'Indiens dans cette région revendiquée par le Pakistan.

Des hommes armés ont tué mardi 26 hommes lors d'une fusillade au Cachemire indien, selon un bilan établi par l'hôpital et vérifié par la police, l'attaque la plus meurtrière contre des civils en un quart de siècle dans cette région où sévit une insurrection. Toutes les victimes sont des hommes, et tous, à l'exception d'un, vivant au Népal, résident en Inde.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres "condamne fermement" l'attaque contre des touristes qui a fait au moins 26 morts mardi au Cachemire indien, a fait savoir son porte-parole dans un communiqué. "Le secrétaire général souligne que les attaques contre des civils sont inacceptables dans n'importe quelles circonstances", a-t-il ajouté, présentant ses condoléances aux familles des victimes prises pour cible par des hommes armés.

UNE ATTAQUE D'UNE AM- PLEUR INÉDITE EN PLUSIEURS ANNÉES

L'attaque a eu lieu à Pahalgam, une destination prisée de ce territoire pittoresque à majorité musulmane qui attire des milliers de visiteurs estivaux depuis le recul des violences militantes ces dernières années. Les blessés ont été transportés vers un hôpital local, a déclaré une source sous couvert d'anonymat, n'étant pas autorisée à parler aux

médias.

"Il va sans dire que cette attaque est bien plus importante que tout ce que nous avons vu contre des civils ces dernières années", a déclaré mardi le ministre en chef du Jammu-et-Cachemire, Omar Abdullah, sur X

UNACTE REVENDIQUÉ PAR DES ANTI-INDIENS

Un groupe militant peu connu, la "Résistance du Cachemire", a revendiqué l'attaque sur les réseaux sociaux. Il a exprimé son mécontentement au vu de l'installation de plus de 85.000 "étrangers" dans la région, provoquant ainsi un "changement démographique". "Par conséquent, la violence sera dirigée contre ceux qui tentent de s'installer illégalement", a-t-il déclaré. Reuters n'a pas pu vérifier de manière indépendante la source du message.

Le gouvernement local du Jammu-et-Cachemire, où se trouve Pahalgam, a déclaré ce mois-ci au parlement que près de 84.000 non-résidents, originaires d'Inde, avaient obtenu un droit de résidence sur le territoire au cours des deux dernières années.

"Les responsables de cet acte odieux seront traduits en justice... ils ne seront pas épargnés!", a déclaré le Premier ministre indien Narendra Modi sur X. "Leur programme odieux est voué à l'échec. Notre détermination à lutter contre le terrorisme est inébranlable et elle ne fera que se renforcer."

DES TENSIONS À NOUVEAU CROISSANTES

Le Jammu-et-Cachemire, entièrement revendiqué par l'Inde et

le Pakistan, qui s'en partagent actuellement la gestion, est en proie à des violences militantes depuis le début d'une insurrection anti-indienne en 1989. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, bien que les violences aient diminué ces dernières années.

L'Inde a révoqué le statut spécial du Cachemire en 2019, divisant l'État en deux territoires sous administration fédérale: le Jammu-et-Cachemire et le Ladakh. Cette décision a permis aux autorités locales d'accorder des droits de résidence à des personnes venues de régions indiennes, leur permettant ainsi d'obtenir un emploi et d'acquérir des terres sur le territoire. Cela a entraîné une détérioration des relations avec le Pakistan, qui revendique également la région. Ce différend est à l'origine d'une vive animosité et d'un conflit militaire entre les deux voisins dotés de l'arme nucléaire.

UNE ATTAQUE COÏNCIDANT AVEC LA VENUE DE J.D. VANCE

Les attaques visant les touristes au Cachemire ont été rares ces dernières années. La dernière attaque majeure contre des visiteurs a eu lieu en juin, lorsqu'au moins neuf personnes ont été tuées et 33 blessées après qu'une attaque a provoqué la chute dans un ravin d'un bus transportant des pèlerins hindous.

Au plus fort de l'insurrection, certaines attaques militantes majeures ont coïncidé avec des visites de hauts responsables étrangers en Inde, probablement dans le but d'attirer l'attention du monde sur le Cachemire, selon les agences de sécurité indiennes.

L'attaque de mardi est survenue un jour après le début d'une visite de quatre jours, essentiellement personnelle, du vice-président américain J.D. Vance en Inde.

New Jersey

Des milliers d'évacuations en raison d'un feu de forêt

Quelque 3.000 habitants de l'État américain du New Jersey ont dû évacuer en raison de la progression rapide d'un feu de forêt, qui a déjà consumé plus de 3.000 hectares et menace plus de 1.300 bâtiments, ont rapporté mardi les autorités.

À 22H30 locales mardi (02H30 GMT mercredi), l'incendie, qui fait rage dans le comté d'Ocean (nord-est), était "maîtrisé à 10%", a écrit sur son compte X le service des feux de forêt du New Jersey. "Environ 1.320 structures menacées, environ 3.000 habitants évacués", a précisé la même source, faisant état de "8.500 acres (3.440 hectares)" brûlées.

À peine deux heures auparavant, l'autorité évoquait un peu moins de 1.300 hectares touchés. D'après les médias locaux, le feu s'est déclaré dans les pinèdes du New Jersey, l'une des plus vastes zones protégées de la côte est du pays, dans un État placé en mars sous une alerte sécheresse. Le comté touristique d'Ocean se situe à environ 110 km de New York.

Les Etats-Unis vont se débarrasser des colorants alimentaires artificiels

Le gouvernement de Donald Trump a annoncé mardi son intention d'éliminer des denrées alimentaires tous les colorants artificiels actuellement autorisés aux Etats-Unis, une mesure soutenue par les experts sanitaires et objet d'un rare consensus politique.

L'agence américaine de contrôle alimentaire et pharmaceutique (FDA) "supprime de facto tous les colorants alimentaires dérivés du pétrole aux Etats-Unis", a annoncé son nouveau chef, Marty Makary, lors d'une conférence de presse.

En tout, ce sont huit colorants synthétiques, tous dérivés du pétrole et accusés d'effets néfastes sur la santé, qui vont être progressivement interdits, d'ici à la fin 2026.

"Au cours des 50 dernières années, les enfants américains ont vécu de manière toujours plus importante dans une soupe toxique de produits chimiques artificiels", avait-il déclaré un peu plus tôt, citant des études ayant lié ces additifs à l'hypertension, le diabète ou encore des cas de cancer.

Cette annonce d'envergure suit celle, mi-janvier, de la précédente administration démocrate d'interdire un autre colorant artificiel nommé "Red 3" en Amérique du Nord et E127 en Europe dans les denrées alimentaires. Cet additif était connu depuis plus de 30 ans pour provoquer des cancers chez les animaux.

Parmi les colorants concernés, le rouge "Red 40" (connu sous le nom de E129 en Europe) et les jaunes "Yellow 5" (E102) et "Yellow 6" (E110) sont ceux les plus communément utilisés par l'industrie agroalimentaire, détaille à l'AFP Peter Lurie, président de l'association de défense des consommateurs Center for Science in the Public Interest (CSPI).

On les retrouvait jusqu'ici dans des milliers de produits alimentaires variés comme des bonbons, des céréales, des sauces et des boissons. Or, "aucun d'entre eux n'a de valeur nutritionnelle", explique M. Lurie. "Ils ne servent en réalité qu'à induire en erreur, à faire paraître les aliments plus rouges, plus bleus, plus fruités ou plus attrayants qu'ils ne le sont en réalité". Et ce dans un objectif commercial.

Une femme et ses petits-enfants échappent de justesse à l'explosion d'une bouche d'égout

Deux enfants et leur grand-mère ont échappé de peu à l'explosion d'une bouche d'égout survenue dans l'État de New York (États-Unis), lundi 21 avril. Filmées par des caméras de surveillance, les images montrent le trottoir voler en éclats quelques secondes après leur passage. Ils sont passés à quelques centimètres du drame. Une famille a échappé de justesse à l'explosion d'une bouche d'égout dans la ville de Poughkeepsie, dans l'État de New York (États-Unis), lundi 21 avril 2025, rapporte le média local ABC7 New York. La scène a été captée par des caméras de surveillance. Comme on peut le voir sur les images diffusées par le service des pompiers de Poughkeepsie sur les réseaux sociaux, une violente explosion s'est produite sur le trottoir, projetant du béton et des débris dans les airs, quelques secondes à peine après le passage d'une femme qui se promenait avec ses deux petits-enfants. Au moment des faits, cette dernière rentrait d'une chasse aux œufs de Pâques. « Il s'en est fallu de peu pour que je perde ma famille. Je ne savais pas quoi faire, à part attraper mon petit-fils et courir », a témoigné l'habitante, qui transportait le plus jeune enfant dans une poussette. « Je ne pouvais pas vraiment courir tout droit parce que la bouche d'égout au coin de la rue suivante a également explosé », a-t-elle ajouté. En effet, au moins trois bouches d'égout ont explosé les unes après les autres. Les pompiers sont rapidement intervenus sur les lieux et ont expliqué que des niveaux élevés de monoxyde de carbone avaient été découverts dans plusieurs bâtiments du quartier. L'incident n'a cependant fait aucun blessé. Selon la BBC, les occupants des immeubles concernés ont été évacués jusqu'à ce que les niveaux de gaz soient réduits.

Le plafond de l'avion s'effondre en plein vol, les passagers obligés de le tenir

Nouvel incident pour la compagnie américaine Delta Air Lines. Dans une vidéo publiée sur TikTok et devenue rapidement virale, on peut voir le plafond d'un avion s'effondrer en plein vol sur les passagers, le 17 avril dernier. Le Boeing 737 qui devait relier Atlanta à Chicago (États-Unis) a été contraint de faire demi-tour.

« Mon pote Tom Witchsy était sur un vol Delta et le plafond s'est affaissé, relate Lucas Michael Payne sur le réseau social. Les hôtesses ont fini par le scotcher après qu'il l'a tenu en l'air pendant un moment. » En effet, sur les images partagées par l'internaute, on peut voir les personnes présentes à bord maintenir le plafond pour éviter qu'il ne tombe.

De retour sur le tarmac d'Atlanta, les voyageurs ont dû embarquer dans un autre appareil pour être conduits à destination après un retard de

deux heures. En compensation, ils se sont vus offrir 1.000 miles, soit l'équivalent de 100 dollars. Ces dernières semaines, Delta Air Lines a été confrontée à plusieurs accidents. Lundi, un Airbus A330 a pris feu avant le décollage, entraînant l'évacuation des 282 passagers par des toboggans de sécurité. Aucun blessé n'est à déplorer, mais une enquête de la Federal Aviation Authority a été ouverte.

En février dernier, un incident dont les conséquences auraient pu s'avérer dramatiques s'est produit à l'aéroport international Pearson de Toronto. Un avion de la Delta Air Lines s'est ainsi retourné à l'atterrissage. En août 2024, la compagnie avait dû faire face à un autre drame avec la mort de deux employés de Delta TechOps, le centre de maintenance de l'entreprise près d'Atlanta. Les deux hommes avaient été tués par l'explosion d'un pneu d'un Boeing 757 qui venait d'être retiré.



2

10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Quatre soeurs pour un meurtre
14h50 Trahie par ma meilleure amie
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h10 Léo Mattéï, brigade des mineurs
21h05 Léo Mattéï, brigade des mineurs
21h55 Eurodreams
22h00 Léo Mattéï, brigade des mineurs
23h20 Night Shift
00h10 Night Shift



3

08h47 Le deuxième acte
10h05 Loris Giuliano au boulot
11h15 La boîte à questions
11h25 En aparté
11h59 Clique
12h31 Cimetière indien
13h25 Plateaux Canal+ première
13h27 The Critic
15h05 The One
16h39 Plateaux Canal+ première
16h41 Berlin Nobody
18h13 La boîte à questions
18h21 Clique
18h56 En aparté
19h33 En aparté
20h09 Dale l'infiltré
21h13 Dale l'infiltré
21h48 Dale l'infiltré
22h23 L'enfant de la forêt
23h14 Clique
23h46 Cimetière indien
00h40 Ma part de Gaulois
02h08 Le mariage de la mort



04sh30 Incroyables transformations
05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Les traîtres
21h20 Les traîtres
22h40 Les traîtres : révélations sur la suite...
23h45 Les secrets des chefs
00h35 Les secrets des chefs

10h55 Tout le monde veut prendre sa place
11h53 Journal
12h00 Journal
12h42 Journal Météo Climat
12h45 La p'tite librairie
12h55 Ça commence aujourd'hui
14h05 Ça commence aujourd'hui
15h20 Affaire conclue
16h55 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h51 Journal cité ici !
19h50 Journal
19h52 Image du jour
19h55 Basique, l'essentiel de la musique
19h59 Ma maison de A à Z
20h00 Mot de passe : le duel
20h15 Envoyé spécial
22h00 Complément d'enquête
23h40 Un dimanche à la campagne
01h15 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
10h50 Outremer.l'info
11h00 Régions d'ici
11h10 La p'tite librairie
11h15 Dans le rétro
11h30 ICI 12/13
13h40 Crimes parfaits
14h40 Crimes parfaits
15h35 La p'tite librairie
15h45 Duels en familles
16h20 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 Dans le rétro
18h12 Hors la ville
18h19 ICI 19/20 édition toutes régions
18h50 Tout le sport
19h00 Le mag Ligue 1
19h12 Le journal des talents
19h15 Dans le rétro
19h20 Un si grand soleil
20h05 Poulets grillés
21h45 La France en vrai
22h37 La France en vrai
00h00 Le procès de Maurice Papon
09h55 Les animaux sauvages d'Europe
10h50 Les animaux sauvages d'Europe
12h00 Concierge, un quotidien sans répit en Russie
12h35 Alice et le maire
14h25 Nomade des mers, les escales de l'innovation
14h50 Bosnie-Herzégovine
15h35 Bosnie-Herzégovine
16h20 Invitation au voyage
17h05 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 No Man's Land
20h50 No Man's Land
21h40 No Man's Land
22h25 No Man's Land
00h30 Une année sauvage autour de la Terre
01h15 Constructions animales
03h05 Les dieux passent à table

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

20h10

POULETS GRILLÉS



Alors que la police lilloise traque une influenceuse kidnappée, la commandante Capestan et sa brigade de bras cassés héritent d'une affaire moins prioritaire : la mort d'un SDF. Mais les apparences sont parfois trompeuses, et les enquêteurs du sous-sol de la police soupçonnent rapidement que les deux enquêtes pourraient être liées. Entre centre hippique, rolleurs déguisés et autres situations burlesques, Capestan et son ex Zac mènent l'enquête tambour battant. Leurs méthodes opposées pourraient permettre d'élucider ce qui est arrivé à la star des réseaux sociaux et au sans abri.

Realisateur: *July Hygrecq*
Scénariste: *Anne-C. Kassab*



20h10

LÉO MATTÉÏ, BRIGADE DES MINEURS



Léo Matteï et sa famille profitent de quelques jours de repos bien mérités dans un hôtel familial de bord de mer. Mais la découverte d'un garçon de dix ans, Adam, inconscient et cloîtré dans le local piscine, le pousse à mettre ses vacances de côté. Les premiers éléments démontrent qu'Adam a été victime d'une tentative d'empoisonnement. Les clients de l'hôtel sont confinés au sein de l'établissement le temps des investigations. Le responsable de l'empoisonnement pourrait être l'un des leurs. Les pistes se succèdent mais sans aboutir.

Realisateur: *Nathalie Lecoultré*
Scénariste: *Chloé Glachant, Maxime Cormier, Éric Führer*



22h24

DALE L'INFILTRÉ



Au début des années 90, Washington DC fait partie des villes les plus meurtrières des Etats-Unis. A quelques rues de la Maison Blanche, les gangs se livrent une guerre sanglante pour le contrôle du trafic de drogue. Plus de 400 personnes sont ainsi tuées par balles chaque année et des milliers d'autres blessées. Pour combattre les réseaux criminels, la police met en place des unités d'agents infiltrés. L'agent Dale Sutherland fait partie de ces policiers. Ses missions d'infiltration ont débuté à la fin des années 80 lorsque le pays a subi « l'épidémie du crack ». L'explosion de la vente de cette drogue dans les quartiers pauvres a fait augmenter la violence.



ORAN

25 | 17

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

06h19

07h43

67%

03 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

22-12

21-07

22-09

33-19

24-17

32-17

Après des frappes israéliennes à Ghaza

Les secouristes récupèrent des corps calcinés

Des frappes israéliennes ont fait au moins 17 morts mercredi matin dans la bande de Ghaza, laissant des "corps calcinés" et des personnes ensevelies sous les décombres, selon les secouristes palestiniens. Le même jour, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont exhorté Israël à cesser le blocage "intolérable" de l'aide humanitaire, qui n'entre plus dans le territoire palestinien depuis le 2 mars. Après plus de 18 mois de conflit entre Israël et Hamas, l'ONU fait état de cas de "malnutrition aiguë sévère" parmi les 2,4 millions de Palestiniens, dont la plupart ont été déplacés, souvent plusieurs fois, par les combats. Selon un responsable du mouvement, une délégation du Hamas se trouve actuellement au Caire pour discuter avec les médiateurs de "nouvelles idées" visant à rétablir un cessez-le-feu à Ghaza. Rompant une trêve de deux mois, Israël a repris le 18 mars son offensive, disant y voir le meilleur moyen pour ramener les otages toujours retenus à Ghaza depuis l'attaque du 7 octobre 2023, qui a déclenché la guerre. Mercredi, la frappe israélienne la plus meurtrière s'est produite sur une école qui abritait des déplacés dans la ville de Ghaza (nord), faisant onze morts et 17 blessés, "y compris des femmes et des enfants", a déclaré le porte-parole de la Défense civile palestinienne, Mahmoud Bassal. "Le bombardement a provoqué un incendie massif dans le bâtiment et plusieurs corps calcinés ont été retrouvés", a-t-il dit. Au moins six autres personnes ont été tuées par des tirs ou des bombardements israéliens à Jabalia (nord) et

Khan Younès (sud), selon la Défense civile. "Nous avons reçu des appels de détresse signalant plusieurs personnes disparues sous les décombres dans différentes zones de la bande de Ghaza?", a affirmé Mahmoud Bassal. Plusieurs corps enveloppés dans des linceuls blancs ont été transportés à l'hôpital al-Chifa, a constaté un journaliste de l'AFP. Des femmes explorées se recueillaient autour de dépouilles. "Nous ne voulons rien d'autre que la fin de la guerre pour pouvoir vivre comme le font les gens dans le reste du monde", s'exclamait Walid Al Najjar, un habitant de Khan Younès après une frappe dans le voisinage. Selon Mahmoud Bassal, le secouristes manquent "des outils et équipements nécessaires pour les opérations de sauvetage et pour récupérer les corps". Mardi, elle avait dit avoir détruit environ "40 engins du génie utilisés à des fins terroristes, y compris lors du massacre du 7 octobre". Elle affirme que le Hamas utilise ces engins "pour poser des explosifs, creuser des tunnels souterrains, percer des clôtures de sécurité et dégager les gravats pour retrouver des armes et du matériel militaire". Selon le ministère de la Santé du Hamas, au moins 1.890 Palestiniens ont été tués depuis le 18 mars, portant à 51.266 le nombre de morts à Ghaza depuis le début de l'offensive de représailles israélienne. La guerre a été déclenchée par l'attaque sans précédent du Hamas en Israël le 7 octobre 2023, qui a entraîné la mort de 1.218 personnes côté israélien, en majorité des civils. La situation à Ghaza est aggravée par le blocage de l'aide humanitaire.

Blocus sur l'aide humanitaire

L'ONU réitère son appel à protéger les Ghazaouis

L'ONU a réitéré leur appel à la protection des civils palestiniens et au rétablissement d'un cessez-le-feu dans Ghaza subissant une agression barbare sioniste qui impose également un blocus sur l'aide humanitaire depuis 50 jours. «Cela fait aujourd'hui 50 jours que les autorités (sionistes) bloquent totalement l'entrée de toute aide humanitaire dans la bande de Ghaza», a souligné Stéphane Dujarric, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors d'un point de presse quotidien. «Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) indique que depuis début mars, aucun camion transportant de la nourriture, du carburant, des médicaments ou d'autres pro-

duits de première nécessité n'a été autorisé à entrer, aussi essentiels soient-ils à la survie de la population» de Ghaza, a expliqué M. Dujarric. Il a fait savoir qu'au cours des 50 derniers jours, les stocks alimentaires ont atteint un niveau dangereusement bas», relevant que «les rations ont été réduites (et que) les médicaments, les vaccins et les fournitures médicales essentiels s'épuisent». «Les ambulances ont dû réduire leurs services vitaux, faute de carburant pour les alimenter. Le gaz de cuisine a disparu des marchés. Les boulangeries ont dû fermer. Et nous, ainsi que nos partenaires humanitaires, sommes à court de tentes pour livrer les personnes dans le besoin», a-t-il déploré.

Guerre commerciale

Donald Trump fait de nouveau marche arrière avec la Chine

Nouveau revirement de Donald Trump : le président américain a annoncé, mardi, baisser les droits de douane qu'il avait imposé à la Chine. L'espoir d'une possible désescalade des tensions entre Pékin et Washington, après la petite phrase du président américain sur les surtaxes, a fait rebondir les Bourses en Asie mercredi, de Tokyo à Hong Kong, et permis au dollar de reprendre des couleurs. D'autant que Donald Trump a déclaré qu'il «n'avait pas l'intention» de renvoyer le président de la banque centrale américaine, après que ses virulentes critiques contre Jerome Powell ont fait tanguer les mar-

chés financiers. En marge d'une cérémonie à la Maison Blanche, Donald Trump a reconnu devant la presse que les surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées à Pékin, étaient «très élevées» et qu'elles allaient «baisser de façon substantielle». «Elles ne resteront en aucun cas proches de ce chiffre», a-t-il dit, ajoutant toutefois que «l'on ne reviendra pas à zéro. Nous allons être très gentils, ils vont être très gentils et nous verrons bien ce qui se passe». «Au bout du compte, il faudra qu'ils arrivent à un accord, parce que sans ça, ils ne pourront plus commercer avec les États-Unis», a-t-il averti.

وزارة التضامن الوطني

والأسرة وقضايا المرأة

إطلاق الرقم الأخضر

للتبليغ عن العنف ضد المرأة

10 26

@msnfcfalger

msnfcf

msnfcf-jln

ministere_solidarite_algerie

msntcl.gov.d